



## INDONÉSIE

Plus de 339 000 sinistrés dans les inondations

Page A 5



## PALESTINE

La trêve semble se matérialiser à Gaza

Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 23

LE LUNDI 5 FÉVRIER 2007

88c + TAXES = 1\$

## Le PLQ annule son congrès de mars

### Des élections au Québec le 26 mars de plus en plus probables

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Un autre signe est venu renforcer la rumeur selon laquelle le Québec pourrait tenir des élections plus tôt qu'on ne le croyait. L'exécutif du Parti libéral du Québec s'est réuni hier et a décidé

de reporter son congrès de la fin mars, une importante réunion prévue depuis plus d'un an. La formation politique a toutefois choisi de se réunir le 17 février en «conseil général élargi».

Cela «élargit au maximum la marge de manœuvre» du premier ministre pour qu'il puisse

déclencher les élections lorsqu'il le jugera nécessaire, ont expliqué des sources dans son entourage. Si bien que les élections pourraient être déclenchées après le conseil général et avoir lieu le 26 mars. «Mais cela ne signifie pas nécessairement que l'on va y aller à coup sûr à la fin mars», a-t-on précisé. «Il

n'est même pas certain que ce soit cet hiver ou ce printemps, nous avons jusqu'en 2008.»

Il reste que, depuis quelques jours, les déclarations du premier ministre Jean Charest laissent croire qu'il

VOIR PAGE A 8: ÉLECTIONS

## Irak: le massacre de Sadriya soulève un tollé

### Plusieurs voix s'élèvent pour réclamer une «riposte de fer»

DEAN YATES

Bagdad — La capitale irakienne, frappée samedi par le deuxième attentat le plus meurtrier en Irak en quatre ans s'est réveillée hier au son de nouvelles explosions. Sommé d'agir, le gouvernement irakien a renouvelé son engagement à lutter contre les groupes armés au lendemain de la mort de 135 personnes dans un attentat suicide au camion piégé dans un secteur à majorité chiite de Bagdad.

La violence de cet attentat a choqué des Irakiens pourtant

VOIR PAGE A 8: IRAK



ALI AL-SAADİ REUTERS

L'ampleur des dégâts témoigne de la violence de l'explosion qui a fait 135 morts et plus de 300 blessés samedi à Sadriya, un quartier de Bagdad. Cet attentat suicide au camion piégé, dans ce secteur à majorité chiite, a choqué des Irakiens pourtant accoutumés aux violences quotidiennes qui menacent de plonger leur pays dans une guerre totale entre majorité chiite et minorité sunnite.

L'ENTREVUE

## Le sénateur du Vermont, allié de la planète

### L'heure est à l'audace, dit Bernie Sanders

Le premier sénateur socialiste de l'histoire des États-Unis représente le Vermont, voisin du Québec, dont il importe de l'hydroélectricité. Bernie Sanders est l'auteur de la proposition de loi la plus complète et la plus draconienne pour lutter contre le réchauffement de la planète. Il est aussi l'un des principaux détracteurs de la guerre en Irak.

MARIE-CHRISTINE BONZOM

Washington — Bernie Sanders n'a pas été surpris par le rapport alarmant que le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié vendredi.

«Ceux qui, moi, ont étudié le problème savent que le temps est compté pour réparer les dégâts et que le moment est venu de prendre des mesures audacieuses», déclare le sénateur du Vermont dans un entretien accordé au Devoir.



Bernie Sanders

Bernie Sanders a tellement bien étudié le problème qu'il a rédigé une proposition de loi pour réduire les rejets de gaz à effet de serre aux États-Unis. Pas moins de sept propositions de loi sont soumises au débat que le Congrès a entamé la semaine dernière. La plupart vont plus loin que les prescriptions du protocole de Kyoto.

Celle de Bernie Sanders est la plus complète. Elle vise en effet tous les rejets, non seulement ceux des véhicules, mais aussi ceux des centrales thermiques et autres industries lourdes. Elle met aussi l'accent tant sur la baisse de

VOIR PAGE A 8: SANDERS

## LE MONDE

### Une conférence internationale sur les enfants-soldats s'ouvre à Paris

À lire en page B 1

## INDEX

Annonces..... B 4  
Avis publics... B 6  
Décès..... B 4  
Météo..... B 5  
Mots croisés... B 5  
Sudoku..... B 3  
Télévision..... B 7



## L'appartement-fumoir pour déjouer la loi antitabac

### Un bar de Montréal très accommodant pour ses clients

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le locataire qui loue le logement à côté du bar Sky, situé dans le quartier gai rue Sainte-Catherine coin Alexandre-de-Sève, est très accueillant. Tellement accueillant, que son appartement est dénué de tout meuble, sauf quelques tables munies de cendriers pour accueillir les fumeurs du bar.

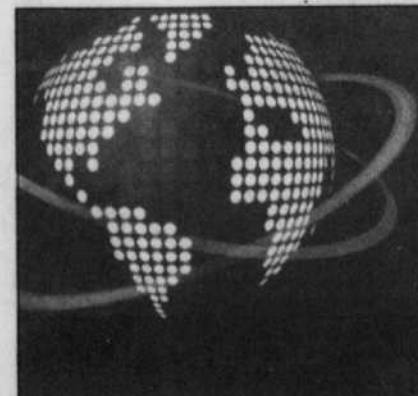
Depuis l'arrivée des grands froids, il y a deux semaines, les clients du Complexe Sky, un immense bar gai qui compte cinq discothèques, peuvent sortir par la porte arrière et grimper au deuxième étage de l'immeuble voisin pour en



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Peter Sergakis dans l'appartement qui sert de fumoir aux clients de son établissement.

VOIR PAGE A 8: FUMOIR



## HOMIER-ROY

### 5H

Aujourd'hui à 7h35  
Entrevue avec André Boisclair,  
chef du Parti québécois.

Réalisation: Louise-Renée Bessette



## 95,1 FM

PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

## LES ACTUALITÉS

Conférence de Paris sur l'environnement

## Jean Charest veut une ONU verte

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Refusant de commenter les rumeurs d'élections au Québec en mars, Jean Charest a quitté Paris hier en appuyant officiellement la création d'une ONU de l'environnement. Le premier ministre était l'un des rares chefs de gouvernements, avec celui du Gabon, à participer à la Conférence de Paris convoquée à l'initiative du président Jacques Chirac et qui réunissait surtout des spécialistes et des représentants d'ONG.

La conférence s'est achevée par un appel du président français soutenu par une quarantaine de pays. Tout en soulignant que l'humanité était parvenue «au seuil de l'irréversible», le président Jacques Chirac a appelé à transformer l'actuel Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en une véritable Organisation des Nations unies pour l'environnement (ONU-E) capable de donner un poids politique à l'action de la communauté internationale dans ce domaine.

Cette idée, déjà avancée en 1992, au sommet de Rio, permettrait, selon ses défenseurs, de mettre de l'ordre dans les quelque 500 accords multilatéraux et les 18 organisations et institutions financières internationales compétentes en la matière. Cette prolifération, disent-ils, nuit à l'efficacité et à la cohérence de l'action en faveur de l'environnement.

Certes, l'ONU a déjà le Programme des Nations unies pour

l'environnement (PNUE), créé en 1978. Mais son budget est alimenté par des contributions volontaires. «Le PNUE ne dispose pas d'un pouvoir et d'un poids institutionnel suffisants», a déclaré Jacques Chirac qui a déjà rallié une quarantaine de pays autour de son projet, un des derniers de sa présidence. Parmi les opposants, on compte cependant des poids lourds comme les États-Unis, la Chine, le Brésil, la Russie et même la Grande-Bretagne.

«Le Québec appuie l'appel formulé par le président Jacques Chirac à la suite de la conférence de Paris», a déclaré Jean Charest. «Nous croyons également qu'il faut aller vers de nouvelles institutions sur le plan de la gouvernance. [...] de toute évidence, après 20 ans d'accords, de création d'institutions, il faut aller vers des institutions qui ont davantage de cohérence, de poids politique et de ressources financières.»

## Aller de l'avant

Jean Charest a indiqué que le Québec, sinon lui-même, participerait à la prochaine réunion sur le même sujet qui se tiendra au Maroc. Les ministres français des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, et de l'Environnement, Nelly Olin, ont en effet confirmé la création d'un Groupe des amis de l'ONU-E.

Alors que le ministre canadien de l'Environnement, John Baird, qui participait à la conférence, s'est fait très discret, refusant de

se prononcer en faveur d'un tel organisme, Jean Charest estime que le moment est venu d'aller de l'avant. Les conditions n'ont jamais été aussi bonnes pour faire avancer un tel projet, dit-il. «On assiste à une évolution fulgurante des opinions. Les rapports scientifiques ont fait avancer les choses, la réalité aussi. [...] On assiste à une accumulation des faits qui vont tous dans la même direction.»

Le premier ministre ne désespère pas non plus de voir les États-Unis changer d'opinion. «Ce qui se passe aux États-Unis me fait penser à ce que l'on a vécu dans le dossier des pluies acides, le SO<sub>2</sub>. C'est à peu près la même dynamique, un refus au départ de reconnaître le problème, une affirmation de la science et ensuite la reconnaissance de l'enjeu du problème et puis une volonté d'agir. [...] Je vois dans la campagne présidentielle des occasions pour faire avancer le dossier.»

Mais de nombreux observateurs estiment que cette nouvelle structure ne ferait qu'ajouter à la bureaucratie onusienne déjà importante. La «plupart des ONG estiment qu'une ONU-E permettrait d'avoir plus de moyens et une autorité reconnue au service de l'environnement. Mais elles craignent l'inefficacité des Nations unies», a déclaré au quotidien *Libération* Sébastien Moncorps, du comité français de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN).

Ces arguments ne font pas reculer le premier ministre. Selon lui, la nouvelle organisation n'ajou-



Reçu à l'Élysée au début du week-end par le président français Jacques Chirac, le premier ministre Jean Charest a été un des rares chefs de gouvernement à participer à la Conférence sur l'environnement convoquée par M. Chirac.

CHARLES PLATIAU REUTERS

tera pas nécessairement à la lourdeur et à la bureaucratie onusiennes. «Les ingrédients pour permettre à cette nouvelle organisation de réussir sont: d'abord, une volonté

politique de haut niveau, mais, ensuite, aussi une participation des États fédérés et des municipalités.»

Jean Charest se croit déjà en mesure de convaincre le gouvernement du Canada de lui réserver une place dans une éventuelle délégation canadienne à un tel organisme. Cela, dit-il, se réglera «à l'interne avec le gouvernement du

Canada» comme dans le cas de l'UNESCO. Le silence du Canada à propos de l'ONU-E ne le surprend pas outre mesure, car, dit-il, ces questions doivent être discutées au Canada. «Je vais les laisser s'expliquer eux-mêmes.»

Correspondant du Devoir à Paris

Selon un ancien ministre libéral

## Dion n'a pas toujours été un grand partisan de la question environnementale

JOAN BRYDEN

Ottawa — Un ancien collègue de cabinet de Stéphane Dion affirme que l'actuel dirigeant libéral n'a pas toujours affiché le même enthousiasme qu'aujourd'hui à propos de la question environnementale.

David Anderson rappelle en effet que lorsque le précédent gouvernement libéral a signé le protocole de Kyoto sur le changement climatique, en 1998, M. Dion se préoccupait davantage de préserver la paix avec les provinces, dont la plupart s'opposaient aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre établis par l'entente.

Lors d'un entretien accordé à la Presse Canadienne, l'ancien ministre de l'Environnement a indiqué que M. Dion était alors ministre des Affaires intergouvernementales et qu'il devait s'assurer que les relations entre Ottawa et les provinces étaient harmonieuses, tandis que les provinces étaient opposées à l'accord environnemental.

Compte tenu des circonstances, M. Anderson a jugé que M. Dion était favorable à Kyoto et qu'il a souvent été très utile lors des négociations avec les provinces récalcitrantes.

Néanmoins, M. Anderson estime que le seul dirigeant politique ayant constamment soutenu Kyoto est le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, suivi de

près par l'ancien premier ministre Jean Chrétien et M. Dion.

Stéphane Dion a été désigné chef du Parti libéral du Canada (PLC), il y a deux mois, après avoir fait crocodile pour l'environnement. Depuis, il s'est fait le champion de sévères mesures de réduction des émissions. La semaine dernière, il a déposé une motion afin de demander au gouvernement conservateur d'atteindre les objectifs de Kyoto.

## Dion «convaincu»

En entrevue, M. Dion a affirmé avoir toujours été «convaincu» que l'entente environnementale était la bonne politique à suivre. Il a cependant ajouté qu'à titre de ministre des Affaires internationales, il devait négocier avec les provinces et tenter de réduire au minimum les facteurs d'irritation.

«Ne me présentez pas comme un opposant [à Kyoto]. J'étais un partisan, un partisan, mais un partisan complexe parce que je voulais travailler au sein d'un processus qui donnerait lieu à une meilleure politique», a-t-il déclaré.

«Mon but n'était pas l'harmonie avec les provinces, a ajouté le chef du PLC. C'était d'avoir une bonne politique pour les Canadiens. Mais, la plupart du temps, une bonne politique vient avec l'harmonie.»

Presse canadienne

**Bégin**

**Bégin**

**REER**  
TOUTE L'EXPERTISE.  
TOUS LES MOYENS.  
TOUTE UNE RETRAITE.

FONDS  
Desjardins

LES PORTEFEUILLES DIAPASON ET CHORUS :  
DES SOLUTIONS DE PLACEMENT ADAPTÉES À TOUS LES MOYENS.

Que vos moyens soient petits ou grands, dites-vous qu'il y a une solution de placement qui convient à votre situation ! Que vous ayez 1 000 \$ ou 100 000 \$ à investir, bénéficiez des nombreux avantages des portefeuilles Diapason et Chorus : ils ont été conçus pour vous accompagner à toutes les étapes de votre vie !

- Répartition d'actifs selon votre profil d'investisseur
- Rééquilibrage périodique de votre portefeuille adapté à votre tolérance aux risques
- Adaptabilité de votre placement à chaque étape de votre vie
- Flexibilité des options de revenu à la retraite et allègement fiscal

Diapason et Chorus : des placements qui grandissent avec vous !

Pour vos REER, c'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

LES PORTEFEUILLES  
DIAPASON ET CHORUS

1 800 CAISSES desjardins.com/reer

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actifs peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du: 2007-02-03

649	10 13 24	14	12 27 28	01
	27 37 39	compl.(C)	29 40 42	compl.(C)

GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	6/6	0
5/6+C	3 984 803,00 \$	5/6+C	1
5/6	284 628,70 \$	5/6	17
4/6	2 026,90 \$	4/6	1
3/6	72,40 \$	3/6	846
2/6+C	117 350	2/6+C	15 794
	79 537		5,00 \$
	5,00 \$		

Ventes totales : 13 875 000 \$  
Prochain gros lot (appr.) : 9 000 000 \$

Extra 4783557\* 500 000 \$  
\*décomposable dans les deux sens

Résultats des tirages du: 2007-02-02

777	1	10 000 000,00 \$
6/7+C	1	203 884,00 \$
6/7	189	1 078,70 \$
5/7	9 263	74,80 \$
4/7	164 022	10,00 \$
3/7+C	139 360	10,00 \$
3/7	1 302 718	Participation gratuite

Prochain gros lot (appr.) : 2 500 000 \$  
Ventes totales : 18 408 772 \$

Extra 3226305\* 500 000 \$  
\*décomposable dans les deux sens

Mise Jeu

PARIEZ SUR LE BASKETBALL !  
DEMANDEZ LE PROGRAMME 5.  
(disponible dès 18 h)

En cas de désaccord entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

# POLITIQUE



Chantal Hébert

## Plus ça change...

Dans les années 80, la décision du gouvernement de Brian Mulroney d'accorder le contrat d'entretien des CF-18 à Canadair de Montréal plutôt qu'à la compagnie Bristol Aerospace de Winnipeg avait eu un rôle déterminant dans le départ de Stephen Harper des rangs du Parti progressiste-conservateur.

Le Reform Party était né des germes de la colère suscitée dans l'Ouest canadien par cette décision qui équivalait à passer outre au plus bas soumissionnaire pour donner des assises plus solides à l'industrie aérospatiale québécoise. La controverse n'avait pas non plus été étrangère à la hargne manitobaine à l'égard des accommodements constitutionnels offerts au Québec.

Maintenant qu'il est premier ministre, l'histoire ne dit pas si Stephen Harper accepte mieux l'idée que le gouvernement fédéral puisse avoir des considérations industrielles stratégiques qui vont au-delà des lois les plus simplistes du marché. Il a déjà changé d'avis sur tellement d'autres sujets.

Mais si tel était le cas, sa pensée n'a pas évolué suffisamment pour l'amener à aller à contre-courant du sentiment dominant dans le reste du Canada. Vingt ans plus tard, si l'histoire des CF-18 doit se répéter, ce sera à l'inverse, avec le gouvernement conservateur dans le mauvais rôle au Québec.

L'annonce de l'achat par Ottawa de quatre avions de transport militaire C-17 de Boeing a consacré la défaite du vaste lobby qui militait pour que la part québécoise des retombées du contrat soit équivalente à sa place dominante dans l'industrie aérospatiale canadienne.

En conférence de presse vendredi, les deux ministres fédéraux du Québec associés à l'annonce ont fait des pirouettes pour ne pas dire tout haut ce qui circulait déjà tout bas. Alors que la part québécoise de l'industrie se chiffre à un peu moins de 60 % du total canadien, c'est à peine la moitié, dans le meilleur des cas, des retombées indirectes du contrat de Boeing qui aboutirait au Québec.

En chemin pour la conférence de presse, ce qui aurait pu être une annonce porteuse pour les conservateurs au Québec s'était transformé en « patate chaude ».

En panne de chevaux de bataille, le Bloc québécois n'a pas attendu vendredi pour enfourcher celui-là. La formation de Gilles Duceppe est sur les barricades de l'affaire Boeing depuis la rentrée parlementaire. En quelques jours, ses députés ont épuisé le dictionnaire des épithètes désobligeantes. Ils ont traité les ministres fédéraux du Québec de traitres; ils les ont accusés d'a-plat-ventrisme. La dernière fois que le Bloc québécois a vilipendé un ou des ministres fédéraux avec autant de hargne, la cible s'appelait... Stéphane Dion et l'enjeu était la loi sur la clarté. On connaît la suite.

Dans les faits, les ministres fédéraux québécois ont perdu la bataille des retombées des C-17 notamment parce qu'ils ne font pas le poids au sein du gouvernement. On voit mal comment dix députés d'opposition de plus

seraient arrivés à un résultat plus probant.

Les libéraux pour leur part n'auraient même pas passé une telle commande. Ils estiment que le contrat a été manipulé pour avantager Boeing, que l'achat des C-17 est superflu et finalement que les retombées du contrat seront insignifiantes quant aux gains industriels stratégiques.

Que la bataille reprendra de plus belle aujourd'hui aux Communautés ne fait pas de doute. Mais la vraie question n'est pas de savoir si les partis d'opposition vont continuer de souffler sur les braises du contrat, mais plutôt de voir si les flammèches vont se propager à l'extérieur du parlement.

Il est loin d'être évident que l'industrie aérospatiale québécoise ait envie de monter aux barricades contre un gouvernement qui ne fait que commencer à faire du magasinage militaire. Sans son appui, l'opposition va manquer de munitions.

L'autre joueur déterminant dans la tournure de cette discussion, c'est le premier ministre Jean Charest. Il y a quelques semaines, le ministre Raymond Bachand affirmait que le Québec devrait avoir des retombées à la hauteur de sa part de l'industrie.

Mais à la veille d'une campagne électorale, le premier ministre n'a pas un grand intérêt à rejoindre ses adversaires souverainistes sur le sentier d'une guerre perdue d'avance contre un gouvernement fédéral allié qui est en position de lui rendre encore des services.

Jean Charest était au cabinet à l'époque de la controverse sur les CF-18. A titre d'ancien chef conservateur fédéral, il n'est pas sans connaître l'environnement politique dans lequel évolue Stephen Harper. Surtout, il a conscience de ce qu'une certaine presse anglophone accuse de plus en plus le gouvernement conservateur de favoriser le Québec pour servir ses intérêts électoraux.

Le premier ministre du Québec s'attend à être un des gagnants du prochain budget fédéral, lequel est appelé à jouer un rôle central dans sa campagne électorale. Vaut-il ménager ses munitions sur Boeing pour se rabattre sur une entente plus avantageuse sur le déséquilibre fiscal, et en particulier sur la péréquation? Le contraire serait surprenant.

L'ironie, c'est que le Québec reçoit des paiements de péréquation parce que son économie est moins forte que la moyenne des autres provinces. Or, une industrie aérospatiale vigoureuse est à la clé de n'importe quelle stratégie pour faire accéder le Québec au club des provinces riches.

Depuis que les conservateurs sont arrivés au pouvoir, c'est la première fois qu'un dossier met autant en évidence les contradictions entre le désir de Stephen Harper de ménager sa base et ses rêves d'expansion au Québec. Ce ne sera pas la dernière fois. Il y a des jours où Brian Mulroney doit rire dans sa barbe!

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert  
est columnist politique  
au Toronto Star.

Dès aujourd'hui

## Quelque 25 CPE de Montréal et de Laval pourraient se retrouver en grève

Quelque 25 centres de la petite enfance de Montréal et de Laval se retrouveront en grève dès ce matin, à moins d'une entente de dernière minute.

Les 500 employés de ces centres, affiliés à la CSN, ont voté récemment à l'unanimité en faveur d'un plan d'action incluant six journées de débrayage d'ici au 31 mars. En conciliation depuis l'automne dernier, les pourparlers achoppent sur deux enjeux majeurs, soit l'introduction du titre d'aide-éducatrice et l'augmentation salariale de 2 % qui n'a pas encore été versée malgré une entente négociée au niveau national.

Selon la présidente du Syndicat des travailleurs des Centres de la petite enfance de Montréal

et Laval, Véronique Lapierre, l'introduction d'une nouvelle catégorie d'emplois est inacceptable. Mme Lapierre soutient que l'employeur a l'intention d'utiliser les aides-éducatrices pour faire du remplacement notamment aux heures des repas, des siestes, des pauses et des sorties, ce qui pourrait constituer jusqu'à 70 % d'une journée de travail d'une éducatrice.

La représentante syndicale soutient également que les syndicats ont l'appui des parents en dépit des inconvénients qu'un débrayage peut leur causer. Elle a indiqué que la première journée de grève était prévue pour aujourd'hui.

Presse Canadienne

## L'ONU ferme la porte à un groupe québécois de défense des gais

Le Burundi, la Chine, l'Égypte, la Russie, la Guinée, le Pakistan, le Qatar et le Soudan se sont opposés à la reconnaissance d'un statut d'observateur pour la CGLQ

ALEXANDRE SHIELDS

Le Comité des organisations non gouvernementales des Nations unies a refusé la semaine dernière, par huit voix contre six, de recommander que la Coalition gaie et lesbienne du Québec (CGLQ) obtienne le statut d'observateur, en raison du vote défavorable de certains pays où l'homosexualité est toujours très mal perçue, voire criminalisée.

Même s'il ne fait pas partie de ce Comité, le Canada s'est dit consterné de constater que la demande de cette ONG était rejetée sans explication. « Nous estimons que la résolution 9631 de l'ECOSOC est très claire et qu'elle indique notamment que les ONG doivent représenter la diversité de la société civile. Elle a demandé au Comité de revenir sur sa position en ce qui concerne les ONG qui défendent une orientation sexuelle différente », a fait savoir Nell Stewart, membre de la mission canadienne, aux 19 pays membres de ce Comité, qui est en fait une section du Conseil économique et social de l'ONU.

Déplorant le résultat du vote, le porte-parole de la Coalition, Yvan Lapointe, a toutefois donné quelques exemples des commentaires qu'il a reçus de la part de délégués présents qui n'ont pas appuyé la recommandation. « Le délégué égyptien m'a dit que

son pays n'avait pas de problème avec les gais parce qu'il n'y a pas de gais en Égypte », a-t-il expliqué au *National Post*. Un délégué de l'Angola a été surpris d'apprendre la position du Canada sur les questions de l'adoption pour les couples gais, mais aussi sur la lutte contre le VIH/sida et le droit au mariage pour les homosexuels », a-t-il ajouté. La Coalition gaie et lesbienne du Québec n'a pas répondu aux nombreux appels du *Devoir*, pas plus que le ministère des Affaires étrangères.

M. Lapointe a d'ailleurs rappelé que la CGLQ souhaitait, en obtenant un statut d'observateur, pouvoir aider les homosexuels qui vivent dans des pays où ils sont encore marginalisés et persécutés. La plupart des pays qui ont voté contre la demande de la Coalition font partie de cette longue liste. Ainsi, le Burundi, la Chine, l'Égypte, la Russie, la Guinée, le Pakistan, le Qatar et le Soudan se sont opposés à cette reconnaissance. La Colombie, les États-Unis, Israël, le Pérou, la Roumanie et le Royaume-Uni ont en revanche voté en sa faveur. Trois pays se sont abstenus.

Appui britannique

Avant le vote, le Royaume-Uni a soutenu la demande de la CGLQ, se disant convaincu que toute ONG qui était conforme aux critères établis par le Conseil économique et social de l'ONU était admissible pour le statut d'observateur. « On vient de recommander l'octroi du statut consultatif pour plus d'une centaine d'ONG, malgré les divergences de vues, à également souligné Tom Woodroffe, un représentant du Royaume-Uni. Jusqu'à présent, le Comité n'a rejeté que les demandes d'organisations qui menaient des activités terroristes ou qui avaient des activités dirigées contre des gouvernements. »

Les délégués britanniques ont estimé que l'on ne pouvait invoquer aucune raison pour refuser le statut consultatif à cette ONG, au risque de commettre une discrimination. Après le vote, ils ont déploré ce refus, considérant que la confiance à l'égard du Comité était en conséquence altérée. Le Conseil économique et social, qui reçoit les recommandations, a lui-même déjà indiqué que les groupes de défense des droits des homosexuels devaient avoir le

droit de prendre part à ses discussions. Le Conseil a pour mission de promouvoir les enjeux de développement et les enjeux culturels à l'échelle internationale.

En fait, sur les 140 demandes de statut d'observateur qui lui ont été présentées cette semaine par des ONG, le Comité des ONG a recommandé au Conseil économique et social d'en attribuer 92. Il a uniquement rejeté les demandes présentées par deux ONG, dont la Coalition gaie et lesbienne du Québec. Il a par ailleurs reporté un total 42 demandes. Il n'a jamais accordé de statut d'observateur à une organisation de défense des homosexuels.

La même journée où il rejetait la demande de la CGLQ, le comité onusien a recommandé d'accorder le statut d'observateur à l'American Conservative Union. Basée aux États-Unis, cette organisation « cherche à communiquer les objectifs et principes du conservatisme, en soutenant notamment le capitalisme et la doctrine des rédacteurs de la Constitution », selon les informations publiées par les Nations unies.

La CGLQ est déjà présente sur la scène internationale. Elle est membre de l'International Lesbian and Gay Association et d'Amnistie Internationale et est fondatrice de l'Espace francophone des gais et lesbiennes.

Le Devoir

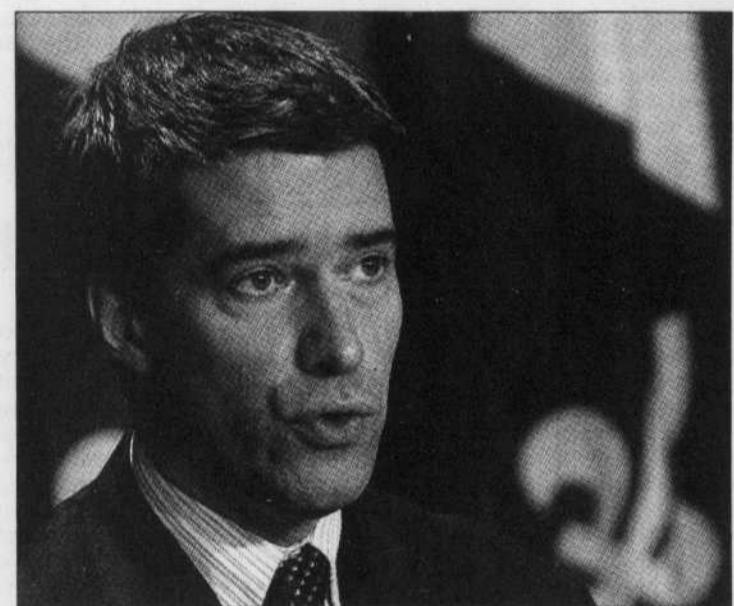
## Les péquistes sont appelés à serrer les rangs autour de leur chef

ALEXANDRE SHIELDS

À quelques semaines du déclenchement probable de la campagne électorale provinciale, le chef péquiste André Boisclair a révélé cette fin de semaine quelques grandes lignes à savoir social-démocrate de la future plateforme électorale de sa formation, dans un effort pour souder des troupes souverainistes passablement échaudées. En clair, le Parti québécois développerait un Québec « plus riche, plus juste, plus vert et plus près des régions », selon l'expression employée par son chef samedi, à la Conférence des présidents des associations du parti.

Ainsi, un éventuel gouvernement péquiste mettra l'accent sur le développement de l'éducation, adoptera une loi sur la réduction des gaz à effet de serre, mettra en place une stratégie de réduction de la consommation de pétrole et révisera en profondeur le régime forestier. M. Boisclair a aussi promis de « faire sauter » la taxe sur l'investissement et d'établir une « fiscalité plus compétitive » pour créer un contexte plus « favorable à l'investissement ». Le chef souverainiste a pris soin de préciser que cela ne se ferait pas au détriment des « valeurs social-démocrates » que défend le parti.

André Boisclair a en outre fait valoir qu'il offrirait plus de responsabilités et d'autonomie pour le monde municipal. « On doit cesser de leur demander des comptes comme si elles étaient des enfants. On va revoir les lois pour que les municipalités soient plus autonomes, qu'elles aient des stratégies de création d'emplois », a-t-il lancé aux militants péquistes réunis à Québec. Il a également dit qu'il comptait être plus attentif aux besoins des régions. S'il est revenu sur les événements des derniers jours, c'est pour réaffirmer son attachement au Parti québécois. « Les derniers jours, pour moi, ça été l'occasion de renouer avec ce que le Parti québécois a de mieux à offrir, a-t-il dit. On en a fait des téléphones, on a parlé à des gens, on s'est assis deux jours avec le caucus, avec les candidats. On a réussi à se parler, à se comprendre, mais, surtout, à lire ce que les Québécois nous disent. »



MATHIEU BELANGER REUTERS

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, a promis un Québec « plus riche, plus juste, plus vert et plus près des régions » s'il remporte les prochaines élections.

vois a de mieux à offrir, a-t-il dit. On en a fait des téléphones, on a parlé à des gens, on s'est assis deux jours avec le caucus, avec les candidats. On a réussi à se parler, à se comprendre, mais, surtout, à lire ce que les Québécois nous disent. »

Solidarité

Et le mot d'ordre était visiblement au ralliement des troupes à la Conférence des présidents des associations du Parti québécois qui s'est tenue samedi à Québec. La présidente du parti, Monique Richard, a elle-même rappelé à plusieurs reprises que les souverainistes devaient faire preuve de « solidarité », et ce, malgré les « écueils ». « Nous avons la responsabilité, malgré des écueils, malgré des difficultés, de continuer résolument cette marche de la souveraineté du Québec », a déclaré Mme Richard. « Pour gagner la prochaine élection et nous donner les moyens de réaliser la sou-

veraineté, nous devons être forts, unis et solidaires », a-t-elle ajouté.

Monique Richard a par ailleurs dit sentir, à l'instar de M. Boisclair, une « volonté ferme et déterminée de se débarrasser du gouvernement

Charest. Il n'y aura pas de deuxième mandat pour ce gouvernement qui détruit des acquis sociaux, des acquis économiques et des acquis pour les familles gagnés de chaude lutte par la population du Québec. »

Adoptant une attitude offensive, M. Boisclair a pour sa part invité le premier ministre Jean Charest à « s'excuser publiquement pour avoir menti » lors du dernier scrutin, en 2003. Selon lui, le chef libéral devrait s'excuser pour avoir adopté la loi 142 qui fixait par défaut les conditions de travail des syndiqués du secteur public, pour avoir privatisé le Parc national du Mont-Orford, pour avoir haussé les tarifs des garderies, pour avoir maintenu en dehors des délais médicalement acceptable 33 000 patients sur les listes d'attente, pour avoir augmenté la dette du Québec et maintenu les régions dans un « état lamentable ».

Il s'est même avancé sur le terrain glissant des accommodements raisonnables, affirmant que les principes de la Charte québécoise des droits et libertés étaient « non négociables ». « Qu'on soit arrivé ici avec Samuel de Champlain ou avec Air Transat. »

Le Devoir

François Gendron  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal  
514.845.5545

POUR TROUVER  
UNE SOLUTION



Jacques BEAUCHESNE

DICIONNAIRE  
DE L'ÉCRIVAIN  
EN HERBE

Dédié aux jeunes et aux plus âgés qui vivent  
l'appel de l'écriture.

GUÉRIN, éditeur légal  
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



François CARRIER

LES CARTES  
DU MONDE  
Commentaires  
et statistiques

GÉOGRAPHIE  
Secondaire et collégial

LIDEC inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

## LES ACTUALITÉS

Semaine de prévention du suicide

# Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à se suicider

## Le vieillissement des baby-boomers risque d'accentuer cette tendance

PAULINE GRAVEL

Nombreuses sont les personnes âgées qui parlent de la mort à mesure qu'elles s'en rapprochent. Il ne faut surtout pas banaliser ce discours qui peut receler des idées suicidaires, prévient des spécialistes et représentants des aînés en ce début de la Semaine de prévention du suicide.

Luc Vallerand, directeur général de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), le résume: on considère trop souvent les idées suicidaires comme un phénomène normal dans le processus de vieillissement. Or des recherches ont révélé que 75 % des personnes âgées qui sont décédées par suicide avaient exprimé des idées de mort ou manifesté un comportement suicidaire au cours des six mois précédant leur geste fatal. «En sensibilisant à ce risque la famille, les amis et les in-

tervenants, on pourrait déjà exercer une certaine prévention. Car ces individus entourant la personne âgée pourraient alerter les médecins qui ne dépistent pas toujours les symptômes dépressifs que présentent nombre de personnes âgées ayant des idées suicidaires», fait-il valoir.

Selon diverses études, entre 60 à 80 % des aînés qui se suicident souffrent d'une dépression. «C'est souvent l'accumulation de pertes qui conduisent les personnes âgées à formuler des idées suicidaires. Leurs stratégies d'adaptation ne suffisent plus à faire face à la situation, ce qui fait que ces personnes sont dans la dépression, puis vivent une crise suicidaire si la situation ne se règle pas. Les personnes retraitées ont un réseau social beaucoup plus limité, elles vivent plus souvent seules. Chez les hommes, le veuvage est un facteur prédisposant au suicide», souligne M. Vallerand.

Les maladies chroniques, les handicaps physiques, la douleur chronique ainsi que la dépendance à l'égard des médicaments et de l'alcool qui prend de plus en plus d'ampleur peuvent aussi conduire à la dépression et au suicide.

«Contrairement à ce que l'on peut croire, ce n'est pas parce que la personne a planifié son suicide que l'on ne peut l'arrêter. Au contraire, en écoutant la personne, en lui parlant, et en lui présentant des éléments de solutions à sa situation, il y a moyen de reporter à plus tard l'exécution du suicide», affirme le directeur général de l'AQRP qui désire sensibiliser la population à l'importance d'être vigilant et attentif aux signes de détresse des aînés. Si l'entourage d'une personne âgée a la moindre inquiétude, il peut télé-

phoner à la ligne provinciale 1 866 APPELLE où on le dirigera au Centre de prévention du suicide de leur région. Là, il trouvera des personnes aptes à lui fournir des éclaircissements sur les signes précurseurs du geste suicidaire et des stratégies pour le prévenir.

**Les tentatives de suicide des aînés se soldent plus souvent par un décès**

**Plus résolus que les jeunes**

Le suicide chez les personnes âgées n'a cessé de prendre de l'ampleur au cours des dernières décennies.

Une étude conduite par Michel Préville du Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke et de l'Université de Montréal a révélé que le taux de décès par suicide des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 85,4 % entre 1977 et 1999 au Qué-

bec, et ce, malgré l'amélioration des conditions de vie et de santé de ces personnes.

Dans un document de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), on signale que la proportion de décès par suicide chez les enfants du baby-boom semble se maintenir à mesure que ceux-ci avancent en âge. «Si cette tendance persiste, nous risquons d'observer des taux de suicide complétés très élevés chez les personnes de 55 ans et plus dans les prochaines années», conclut-on dans ce rapport.

«Les baby-boomers ont vécu une rupture par rapport à la société précédente qui était beaucoup plus croyante, religieuse et où le suicide était très mal vu. Vous ne pouviez même pas à l'époque vous faire enterrer au cimetière si vous vous étiez suicidé», rappelle M. Vallerand pour expliquer ce phénomène. «Il y avait une forme d'intolérance sociale qui jouait le rôle d'interdit, de

tabou et constituait un frein au passage à l'acte ultime, qu'est le suicide, qui était perçu comme très immoral. La levée des interdits sociaux a ensuite rendu le suicide plus acceptable et donc plus fréquent.»

Autre particularité affligeante: les tentatives de suicide des aînés se soldent plus souvent par un décès. Une étude américaine qui traduit aussi la réalité québécoise rapporte que, dans le groupe des aînés, une tentative sur quatre aboutit à la mort tandis que l'on compte un décès pour 25 tentatives dans la population en général. Pour effectuer leur suicide, les personnes âgées font appel à des moyens plus radicaux, tels que la pendaison ou le recours à une arme à feu chez les hommes et l'abus de médicaments chez les femmes. De plus, les aînés sont généralement davantage résolus à en finir que les plus jeunes.

Le Devoir

## La grippe aviaire réapparaît en Grande-Bretagne

Holton, Angleterre — Les autorités britanniques, qui s'employaient hier à abattre des dizaines de milliers de dindes, ont renforcé les restrictions au transport de volailles pour empêcher la propagation de la grippe aviaire, apparue dans une ferme de l'est de l'Angleterre.

L'apparition du virus sous sa forme hautement pathogène H5N1 dans un élevage appartenant au plus grand producteur de dindes d'Europe, Bernard Matthews, a surpris les experts, qui se demandent comment la maladie a pu atteindre un hangar clos. Son apparition relance aussi les craintes d'un retour de l'épizootie.

A cet égard, les pays européens ne sont pas à l'abri d'une épidémie humaine liée à une mutation du virus H5N1 de la grippe aviaire, même si les risques de contamination y sont moindres qu'en Asie ou en Afrique, averti hier un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le ministère de l'Agriculture et de l'Environnement s'est dit confiant hier quant au fait que le virus ait été circonscrit à cette ferme proche de Lowestoft, dans le Suffolk. «Évidemment, il faudra être très vigilant dans les prochains jours», a reconnu un porte-parole du ministère.

### Restrictions

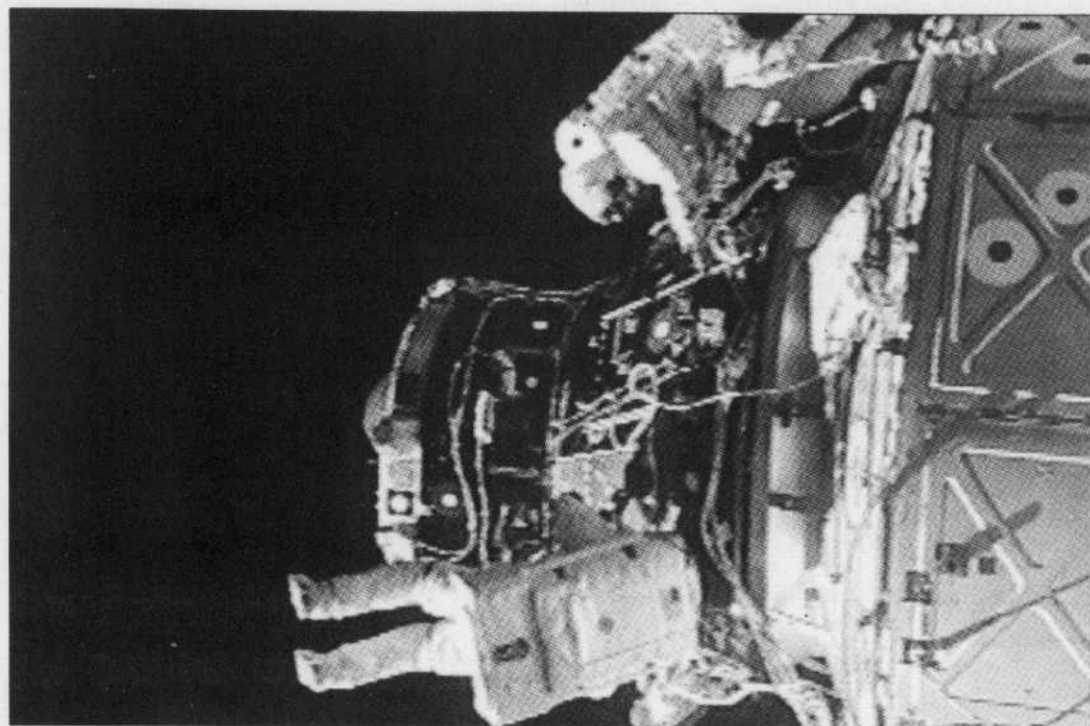
L'abattage, par gazage, des 159 000 dindes que compte l'élevage a débuté samedi soir et devrait se poursuivre encore pendant deux jours. Les volatiles morts sont transférés hors de la ferme dans des camions scellés pour être ensuite incinérés.

Quelque 2500 dindes ont succombé à la maladie quand elle est apparue dans l'élevage, mais le virus semble n'avoir touché qu'un seul des 22 hangars.

Le gouvernement britannique a suivi les procédures prévues par l'Union européenne pour tenter de circonscrire l'épizootie. Dans la nuit de samedi à hier, les restrictions frappant les transports de volailles ont été étendues à un périmètre de 2000 m<sup>2</sup> autour de la ferme.

Selon le ministère de l'Agriculture, la souche du virus apparue dans la ferme correspond à celle repérée le mois dernier en Hongrie, d'origine asiatique. Dans ce pays, l'apparition de la maladie chez des oies d'élevage a entraîné l'abattage de milliers de volailles. Le H5N1 s'était fait relativement rare chez les volailles européennes depuis la mort de plusieurs centaines de dindes dans une ferme de l'est de la France, il y a un an.

Reuters



Le commandant de la Station spatiale internationale, Michael Lopez-Alegria, et l'ingénieur de vol Sunita Williams, ont effectué hier une sortie dans l'espace.

## Une deuxième sortie dans l'espace pour les astronautes de l'ISS

Cap Canaveral — Deux astronautes américains sortis dans l'espace hier pour achever l'installation d'un nouveau système de climatisation qui permettra l'arrimage dès cette année de modules européen et japonais ont réintégré la Station spatiale internationale (ISS).

Le commandant de l'ISS, Michael Lopez-Alegria, et l'ingénieur de vol Sunita Williams, qui avaient entamé à 13h38 GMT une sortie dans l'espace qui s'est avérée un peu plus longue que prévu (sept heures), ont également photographié une antenne solaire qui doit être repliée en mars lors d'une mission visant à poursuivre l'assemblage de la station.

Les problèmes rencontrés pour plier une antenne solaire identique

au cours de la dernière mission en date de la navette spatiale, en décembre, avaient alors poussé la NASA à prolonger le séjour de l'équipe de la navette à bord de l'ISS, pour une sortie dans l'espace initialement non prévue, destinée à aider à replier l'antenne récalcitrante. Pour cela, la navette était restée un jour de plus en orbite, puisant dans des réserves normalement prévues pour les cas d'atterrissages retardés pour cause de météo.

La sortie dans l'espace de Lopez-Alegria et de Williams a été la deuxième des trois prévues sur neuf jours hors de l'ISS. La troisième sortie des astronautes américains est prévue pour jeudi. Hier, ils ont fixé à la station une deuxième paire de conduites de réfrigé-

rant à base d'ammoniac. La première paire avait été fixée lors de la première sortie dans l'espace mercredi dernier. La sortie prévue pour jeudi vise à retirer une couche d'isolant thermique placée sur la surface extérieure de l'ISS, qui n'est plus nécessaire.

Lopez-Alegria et Williams n'ont pas eu assez de temps pour l'installer pour achever d'attacher un nouveau câble qui permettra aux navettes, spécialement équipées à cet effet, de se brancher sur le système électrique de l'ISS plutôt que de puiser dans leurs propres réserves, limitées, de produits chimiques leur permettant de générer de l'énergie.

Reuters

EN BREF

## Postes de gardien de prison supprimés: Stockwell Day nie

Ottawa — Le ministre canadien de la Sécurité publique, Stockwell Day, nie que 300 postes de gardiens de prison seraient supprimés d'ici 2009. Dans un communiqué, le ministre dément l'allégation du président du Syndicat des agents correctionnels du Canada, Sylvain Martel, disant qu'Ottawa a l'intention de réduire le nombre de gardiens dans les prisons fédérales de 5 %. Stockwell Day convient que les agents sont parfois réaffectés afin de répondre aux besoins particuliers en matière de sécurité, mais il assure qu'aucun emploi n'a été ou ne sera perdu au cours de ce processus. Le ministre affirme que la priorité absolue du gouvernement est de protéger les Canadiens, précisant que ce principe continuera d'orienter et d'inspirer les politiques ainsi que les pratiques du Service correctionnel du Canada. — PC

## Deux Canadiens blessés lors d'une fusillade au Mexique

Toronto — Deux Canadiens ont été blessés lors d'une fusillade dans un hôtel du Mexique au cours de la fin de semaine. Il semble que les victimes seraient de Woodbridge, en Ontario. Selon la station de télé CP24 de Toronto, les deux personnes étaient au Casa Inn Hotel à Acapulco lorsque la fusillade est survenue. Les blessures ne mettent pas leur vie en danger et leur identité n'a pas été révélée. Cet incident survient quelques semaines après qu'un adolescent de Woodbridge, Adam Deprisco, ait été tué à Acapulco. Un médecin mexicain a déclaré que la victime avait été frappée à mort par une automobile alors que la famille soutenait que le jeune homme avait été battu à mort. Le mois dernier, un homme de Chatham, en Ontario, avait été heurté à mort par une voiture à Guadalajara. — PC

## Risque de tremblement de terre écarté

Vancouver — Le risque d'un tremblement de terre décrit comme «catastrophique» à l'ouest du Canada est écarté pour le moment, ont affirmé samedi des sismologues cités par Radio-Canada. Des secousses recensées ces derniers jours dans les profondeurs de l'océan Pacifique, au niveau de la faille Cascadia qui longe l'extrême ouest du Canada et des États-Unis, ont soudainement cessé, ont remarqué les sismologues de la Commission géologique du Canada et de l'Université de l'État de Washington. Les spécialistes estiment que la faille Cascadia pourrait produire des tremblements de terre d'une magnitude pouvant atteindre 9 sur l'échelle de Richter. — AFP



ÉCOUTEZ POUR VOIR.

Aujourd'hui à 17 h 30

La métamorphose des anglophones du Québec.

# DÉS AUTELS

## 15 H

Réal.-coord. : Ginette Viana

**95,1 FM**  
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/desautels

# ACTUALITÉS

20 morts

## La tornade a causé des dégâts considérables en Floride

Lady Lake — Vingt personnes sont mortes lors du passage d'une tornade dans la nuit de jeudi à vendredi dans le centre de la Floride, qui a provoqué des dégâts spectaculaires sur une zone de 51 km<sup>2</sup>.

Le président américain George W. Bush a décidé samedi de déclarer «zones sinistrées» les comtés de Lake, Seminole, Sumter et Volusia touchés par la tornade.

«Il y a 13 morts dans la localité de Paisley (700 habitants) et six dans celle de Lady Lake» qui compte 11 000 résidents, a indiqué à l'AFP le porte-parole du comté de Lake, Christopher Patton. La chaîne de télévision CNN faisait toutefois état samedi de 20 morts.

Le bilan ne devrait toutefois pas s'alourdir. «Nos opérations de recherches sont terminées, et nous sommes maintenant au stade des opérations d'assistance pour s'assurer que les gens ont ce dont ils ont besoin», a déclaré à l'AFP Jennifer Stan, membre des équipes de secours.

Au total, 1500 maisons ont été endommagées ou détruites et 13 000 personnes sont sans électricité en raison des chutes d'arbres et de lignes électriques.

La tornade s'est déplacée d'ouest en est sur une zone se trouvant à moins de 100 km au nord du parc d'attractions Disney, qui n'a pas été touchée.

Chargés d'électricité, des orages en provenance du golfe du Mexique ont «touché terre et provoqué la création d'une tornade [...] avançant à 80 km/h», a expliqué un météorologue, Ben Nelson, lors d'une conférence de presse.

«J'ai entendu des rugissements, nous sommes sortis du lit», a indiqué à CNN une habitante près de la localité dévastée de Lake City.

Elle a précisé avoir été réveillée par des éclairs et le tonnerre. «J'ai glissé du lit et ensuite j'ai entendu un bruit terrible comme si une explosion s'était produite», a expliqué une autre habitante.

Autour d'elles, des centaines de maisons sont éventrées, réduites à l'état de simples gravats.

### En état de choc

Toute la journée, des sauveteurs et des policiers avec des chiens se sont affairés à rechercher d'éventuelles personnes coincées sous les débris.

Les quelques maisons encore debout n'ont plus de toits, de l'eau jaillit de conduites percées. Des vêtements pendent sur les rares pylônes électriques encore dressés et les quelques arbres non arrachés par les vents croulent sous des chaises, des tables emportées par la tempête. Des enchevêtrements de câbles électriques jonchent les rues.

Les habitants sont en état de choc, tous ceux interrogés par les chaînes de télévision américaines se félicitant d'être encore en vie après ce réveil brutal qui les a surpris au beau milieu de la nuit.

«Nous avons d'importants dégâts le long des routes, une église totalement détruite», a déclaré à des journalistes Kevin Lenhart, responsable local des services d'urgence.

Au cours d'une conférence de presse, le nouveau gouverneur de Floride, Charlie Crist, qui a succédé début janvier à Jeb Bush, frère du président américain, a indiqué que «la priorité était à la recherche et au sauvetage» d'éventuels survivants. «Nous voulons être sûrs que personne ne reste sous les débris», a-t-il dit.

Agence France-Presse

## Plus de 339 000 sinistrés à Jakarta en proie aux inondations

BHIMANTO SUWASTOYO

Jakarta — Une vaste opération de secours se poursuivait hier à Jakarta pour venir en aide à plus de 339 000 habitants de la capitale indonésienne et de ses environs chassés de chez eux par des inondations dues à des pluies torrentielles qui ont fait une vingtaine de morts.

Au total, 18 personnes ont été tuées et deux ont été portées disparues, a dit un responsable du ministère de la Santé, Rustam Pakaya.

Le porte-parole de la police de Jakarta, Untung Yoga Ana, cité par l'agence de presse officielle Antara, avait, lui, fait état de vingt morts dans la capitale et dans des localités proches.

Le dernier bilan en date du nombre des sinistrés, 339 138, fourni hier par le ministère de la Santé, était en forte hausse. Le précédent, celui de l'Agence nationale d'atténuation des risques liés aux catastrophes, diffusé quelques heures auparavant, donnait le chiffre de 190 000, contre 106 095 samedi.

«Les victimes sont mortes à cause de maladies, de froid, d'électrocution ou elles ont été emportées par les inondations», a déclaré le porte-parole de la police de Jakarta, une métropole en forte croissance aujourd'hui peuplée de dix millions d'habitants.

La capitale a été placée en état d'alerte et les autorités ont déployé quelque 12 600 personnes supplémentaires pour participer aux opérations de secours.

«Nous avons assez d'hommes, mais nous manquons de bateaux pneumatiques pour évacuer les habitants», a déploré Untung Yoga Ana.

Au moins 122 secteurs de Jakarta ainsi que trois villes de la conurbation, celles de Depok, Tangerang et Bekasi, ont été gravement affectés par la montée des eaux. Les quartiers huppés, comme celui de Kemang, n'ont pas été épargnés.



ENNY NURAHENI REUTERS

Un bébé de deux semaines est évacué par les habitants d'un quartier de Jakarta, en Indonésie, durement touché par les inondations.

On pouvait voir hier à la télévision locale des images montrant des sinistrés évacués des toits où ils avaient trouvé refuge et des hélicoptères larguant des vivres sur des zones désormais isolées dans le nord de la capitale.

### Circulation paralysée

La circulation était paralysée et de nombreux axes restaient impraticables. L'électricité était coupée dans les zones touchées et au moins 5000 personnes étaient privées de téléphone.

Mosquées, écoles et autres bâtiments publics ont été reconvertis en centres d'hébergement de

fortune, les autorités admettant rencontrer des difficultés à faire face à cette nouvelle catastrophe dans l'archipel.

Bénévoles et employés de la Croix-Rouge indonésienne distribuaient de la nourriture aux milliers de déplacés.

«Ce temps va continuer au moins jusqu'à la fin du mois de février», a averti Edison Gurning, du Bureau de météorologie et de géophysique de Jakarta.

Les crues sont un souci fréquent dans la capitale indonésienne, au plus fort de la saison des pluies (janvier/février).

Début 2002, des inondations y

avaient tué plusieurs dizaines de personnes et 300 000 autres s'étaient réfugiées dans des mosquées, des écoles et même des cimetières.

Jakarta, édifée sur des marais, compte treize rivières et 78 zones facilement inondables.

Le ministre de l'Environnement, Rachmat Witoelar, a mis en cause le nombre excessif des constructions sur des zones d'écoulement naturel des eaux. «Il y a trop de centres commerciaux dans la capitale», a déploré le ministre cité par l'agence Antara.

Agence France-Presse

## Jetta TDI ou à essence, seulement 2,9 % à l'achat. Une offre aussi puissante et économique que nos moteurs.



La Jetta. Nul besoin d'y goûter financièrement pour goûter aux plaisirs de conduire. Gavez-vous de route avec le célèbre TDI<sup>MD</sup> qui offre une autonomie allant jusqu'à 1 000 km<sup>1</sup> avec un seul plein. Ou mordez agressivement dans le bitume avec un moteur à essence 2,5 L ou 2,0 L turbo. Sans compter la panoplie de petites attentions prêtes à prendre la route : dispositif antipatinage, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, toit ouvrant et vitres électriques, pour ne nommer que celles-là. La table est mise, n'attendez plus pour en faire l'essai.



Jetta à essence<sup>1</sup>  
Jetta TDI<sup>1</sup>

Taux de 2,9 %\*\*

4 ans / 80 000 km<sup>††</sup>  
Garantie limitée du véhicule neuf

Visitez [vw.ca](http://vw.ca) ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

<sup>1</sup>À l'exception des Jetta City 2007 et des Jetta TDI Édition Spéciale 2006. <sup>2</sup>Taux de financement à l'achat de 2,9 % pendant 36 mois offert uniquement sur la Jetta berline 2007 et la Jetta TDI 2006, neuves, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Offre sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Exemple de financement : un montant de 25 690 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à une mensualité de 747,30 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 1 219,79 \$, pour une obligation totale de 26 909,79 \$. Les mensualités et le total des frais de crédit varient en fonction du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offre d'une durée limitée pouvant être retirée en tout temps. <sup>††</sup>Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont plus couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité. <sup>†††</sup>Carburant diesel requis. Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km (5,2 L/100 km) et en ville de 833 km (6,6 L/100 km) pour la Jetta TDI manuelle avec moteur de 1,9 litre. Distance approximative sur l'autoroute de 1 195 km (4,6 L/100 km) et en ville de 785 km (6,2 L/100 km) pour la Jetta TDI familiale manuelle avec moteur de 1,9 litre. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada. Données fournies à des fins de comparaison seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. Tous les détails chez votre concessionnaire.

## ÉDITORIAL

## Les accommodants

La saga des « accommodements », véritable toile de Pénélope retissée chaque jour dans les médias, est porteuse d'une triste vérité: que les Québécois s'illusionnent sur eux-mêmes! Peu importe ce que l'on clame, ce n'est pas l'égalité qui mène. Qu'un homme décrète: pas de dame dans la voiture!; qu'une femme dise: pas de messieurs dans mon cours!, le permis de discriminer est donné, sans état d'âme.

**S**i tous les humains du Québec étaient égaux entre eux, si tous les Québécois le percevaient ainsi, les réponses aux demandes d'exceptions sauteraient aux yeux. Un homme refuse qu'une femme lui fasse passer un examen de conduite? C'est tout aussi inacceptable que si un Blanc rejetait un évaluateur noir ou si un musulman refusait d'être évalué par un juif. Et personne n'aurait l'idée de céder sous prétexte d'« une politique axée sur le service à la clientèle » ou de la disponibilité du personnel, ou que pas un évaluateur noir ou juif ne s'est encore plaint. En soi, le principe serait entendu.

... Enfin, on l'espère. Parce qu'au rythme où vont les révélations d'arrangements insensés, on ne sait plus trop à quoi s'en tenir! Après tout, quand les affaires se mêlent au poids d'un puissant voisin et à l'obsession sécuritaire, on a aussi vu qu'une entreprise québécoise était parfaitement capable de retirer certaines tâches à des employés seulement parce qu'ils ont la double citoyenneté...



Josée Boileau

De même, on s'est tellement fait seriner que le Québec était une société matriarcale et le royaume (ou l'enfer selon certains!) de l'égalité des sexes, qu'il y a de quoi être troublé de voir que les femmes puissent si facilement être renvoyées « sur la banquette arrière », comme le titrait *La Presse* qui a fait connaître l'« accommodement » accordé aux Hassidim par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Le pire, c'est que ce cas ne survient pas dans un vide social, mais en plein cœur d'un débat qui enflamme tout le Québec. Pourtant, des représentants d'une société d'Etat arrivent, avec une incroyable candeur, à justifier l'injustifiable! Comme si l'écho du monde ne s'était pas rendu à eux. Et comme si, pour reprendre l'excuse donnée par la SAAQ, le réflexe d'humanité, qui fait que l'on accorde à une femme autrefois agressée le droit d'avoir une évaluatrice, pouvait être mis sur le même pied que les exigences religieuses intégristes.

Il serait malhonnête toutefois de ne s'en prendre qu'à la SAAQ: trop d'incidents qui isolent les hommes et les femmes sont récemment survenus pour ne pas voir là un dangereux réflexe de société. On jase, on jase, dans la vraie vie, le Québécois est bien accommodant. Il faudrait d'ailleurs le signaler au Canada anglais qui, bien assis sur son multiculturalisme bon teint, condamne nos débats actuels. Qu'il se rassure: les Québécois ont beau citer la laïcité à la française, au quotidien, Montréal est aussi conciliant envers les coutumes et préceptes des uns et des autres que Vancouver ou Toronto!

Au fond, peut-être faut-il imiter Hérouxville, l'hyberbole en moins, mais les principes tout aussi clairs! Car ce qui devrait aller sans dire ne suffit plus. Comme les écoles ont leur code de vie pour que les élèves respectent un minimum de bienséance; comme certaines entreprises doivent, pour contrer les poursuites, souligner qu'elles servent le café chaud ou que l'on n'entre pas dans une sècheuse; alors, il faudrait rappeler le b.a-ba de la vie entre égaux à tout ce qui occupe un poste de direction au Québec.

André Boisclair est sur la bonne voie, lui qui propose un « code de référence » pour les administrateurs publics. C'est une idée intéressante, mais quelle misère que l'on en soit rendus là!

jboileau@ledevoir.ca

## La hantise de Bush

**C**es jours-ci, la Maison-Blanche est plus nerveuse qu'habituellement. La cause de cette inquiétude est un ex-agent secret dont l'identité a été révélée à des journalistes par un et peut-être deux ou trois membres du personnel politique croisant quotidiennement le président Bush et le vice-président Dick Cheney. Depuis que le monde entier a appris que Valerie Plame étaient les nom et prénom d'un agent de la CIA, une enquête a été menée, un procès se poursuit.

L'affaire est grave, si grave que toute infraction à la loi protégeant l'identité de certains fonctionnaires des services américains de renseignements est passible de 25 ans d'emprisonnement. Actuellement, Lewis Libby est le seul accusé dans cette histoire. Il y a quelques mois encore, il était directeur de cabinet de Cheney jusqu'à ce qu'il soit dans l'obligation de remettre sa démission lorsque le procureur fédéral Patrick Fitzgerald a affirmé qu'il était à l'origine du dévoilement de l'emploi de Plame.

Cette dernière, il faut le souligner, est la femme d'un vétérinaire de la diplomatie américaine, Joseph Wilson. À la demande de la CIA, Wilson s'était rendu au Niger en 2002 pour déterminer si oui ou non Saddam Hussein avait tenté d'acheter de l'uranium. Sa conclusion? Pas du tout. Malgré les mises en garde des patrons de la CIA, Bush affirma dans son discours sur l'état de l'Union de janvier 2003 que l'ex-dictateur irakien avait de l'uranium du Niger dans ses cartons.

Au début de l'été 2003, Wilson signe une lettre ouverte dans le *New York Times* dans laquelle il pose la question suivante: « L'administration Bush a-t-elle manipulé les informations [de la CIA] sur les armes de destruction massive d'Hussein afin de justifier l'invasion de l'Irak? ». Quinze jours après la publication de ce texte, l'identité de Plame est révélée.

Si Libby reconnaît avoir mentionné le nom de Plame lors des discussions avec des journalistes, il assure ne pas avoir été le premier. Son handicap? À titre de directeur de cabinet de Cheney, il était chargé du dossier armes de destruction massive. Autrement dit, il était au cœur de la collecte de renseignements fournis par la CIA et de leur... manipulation.

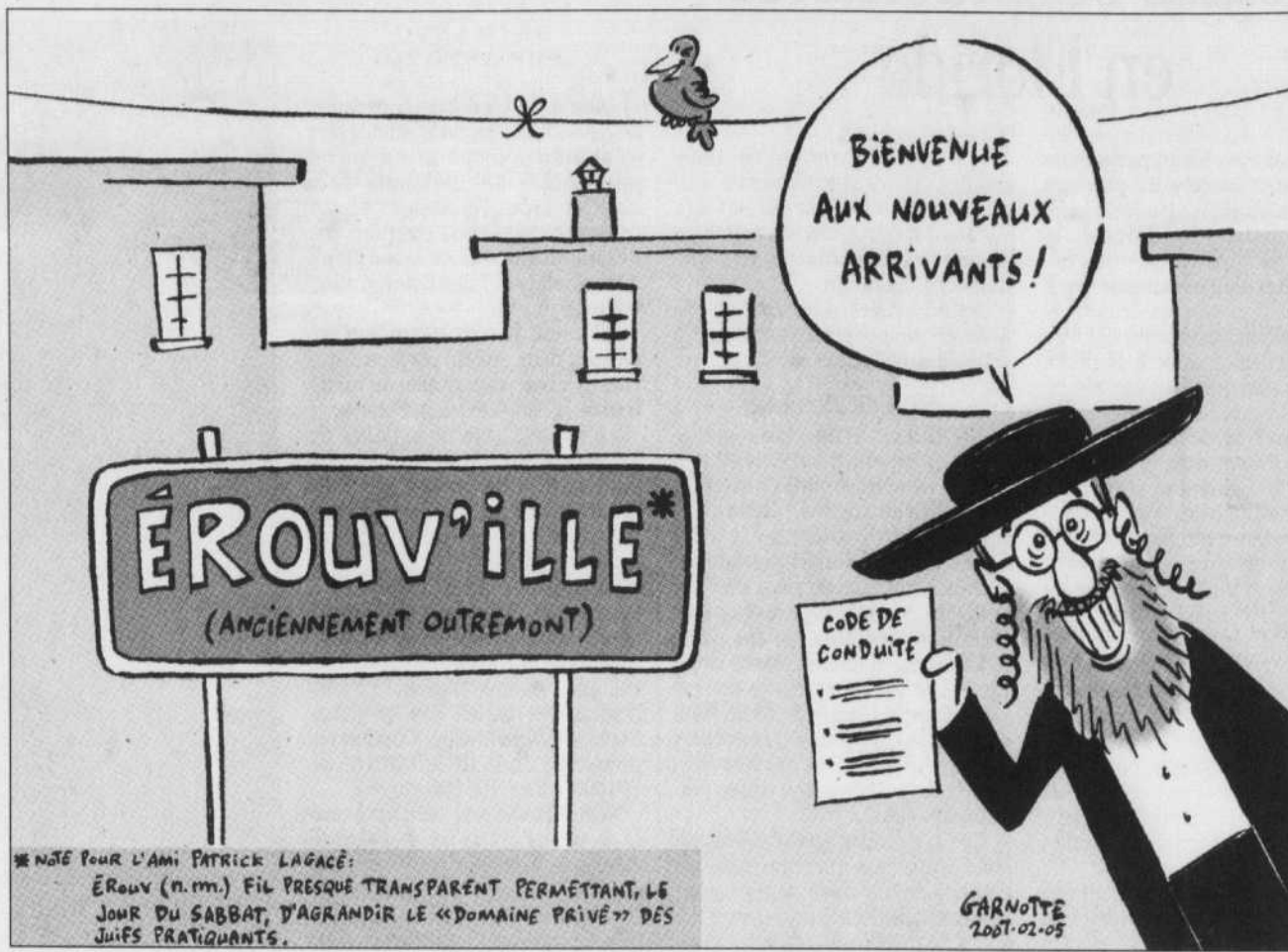
Cela étant, on retiendra que le procureur s'approche lentement mais sûrement de Karl Rove, réputé être expert en basses œuvres auprès de Bush. Au cours des audiences, dont seul Libby est le sujet pour l'instant, l'ex-journaliste Matthew Cooper de *Time Magazine* a précisé que Rove avait été le premier à lui parler de Plame et que Libby n'avait fait que confirmer.

Le témoignage de Cooper corroborant ceux fournis par d'autres, plus d'un observateur se demande comment il se fait que Rove ne soit pas lui aussi sur la sellette. Certains vont jusqu'à laisser entendre que tout a été fait jusqu'à présent pour qu'un seul individu porte le chapeau ou plutôt que tout a été fait pour protéger Rove et préserver ainsi le président. Car s'il était démontré que l'ordre de lever le voile sur Plame a été donné à la Maison-Blanche, alors une procédure de destitution s'ensuivrait. Bref, les mensonges de Bush reviennent enfin à hanter.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## L E T T R E S

## Clinique privée: le beurre et l'argent du beurre

On apprendait récemment dans l'éditorial de Jean-Robert Sansaçon (« M. Couillard doit intervenir », *Le Devoir* du 27 janvier 2007), d'une part, la création d'une clinique privée utilisant des avenues illégales pour rentabiliser ses services et, d'autre part, le refus du ministre de la Santé d'intervenir pour faire appliquer les règles de la loi 33. On se rend compte que le gouvernement Charest voulait jouer la carte de la social-démocratie en modérant les retombées du jugement Chaoulli, alors qu'en fait il n'avait aucune intention de légiférer dans la création de cliniques privées.

À quoi bon créer une loi s'il n'y a aucune sanction pour ceux qui y dérogent? S'il n'y avait pas de pénalités importantes pour les excès de vitesse, combien de gens respecteraient les limites imposées sur les autoroutes?! Le gouvernement a créé la loi 33, il se doit donc de la faire respecter. Les médecins spécialistes qui se créent des cliniques sur mesure en se faisant rémunérer par la RAMQ et en facturant des frais importants aux patients veulent le beurre et l'argent du beurre. S'ils tiennent à sortir du système public, ils le peuvent désormais, au grand dam des défenseurs d'un système équitable et accessible, mais qu'ils respectent les balises imposées par la loi.

Il semble assez naïf de la part du gouvernement de penser que tous les médecins respectent ces mesures sans un mot, simplement par éthique personnelle. On parle ici d'un système privé, où le profit financier est l'objectif premier, et où donc l'appât du gain peut facilement dépasser la notion d'éthique.

Geneviève Boily  
Montréal, le 31 janvier 2007

## Hérouxville: les seuls lapidés sont les membres de notre communauté

Que dire de cette petite municipalité du nom de Hérouxville, lasse de sombrer dans l'oubli, elle promulguera un code de conduite pour les immigrants qu'elle n'a jamais reçus et qu'elle ne recevra probablement jamais: interdiction d'exclure les femmes, interdiction du voile et, le pire, interdiction de lapider les femmes!

Je viens du Maroc. Depuis un demi-siècle que je suis conscient du monde qui m'entoure, je n'ai jamais vu une femme s'y faire excuser ni lapider. Et depuis 15 ans que je suis au Canada, je n'ai jamais vu non plus aucune femme se faire jeter des pierres. Donc à qui profite cette levée de boucliers contre notre communauté?

Faut-il rappeler que tout ce débat sur les accommodements raisonnables fut déclenché quand une minorité juive avait demandé au YMCA d'installer des rideaux pour que l'on ne voie pas des femmes légèrement habillées faire du sport? Comment se fait-il alors que c'est notre communauté qui reçoit le tir le plus nourri après cet incident? Canalisation experte des émotions? Par qui et dans quel but?

Pour le moment, la seule lapidation, à ma connaissance qui se fait ici au Canada publiquement, c'est celle de notre communauté. On nous jette des propos haineux. On nous jette des moqueries. On nous lance des propos diffamatoires... Cela fait autant sinon plus mal que des coups de pierre.

Est-ce ça, les valeurs démocratiques, la liberté et la tolérance pour laquelle nous avions expatrié nos enfants? Je ne souhaite

pas à ceux et celles qui sont en train de nous lapider toute la souffrance qui nous déchire le cœur en ces temps difficiles.

A. El Fouladi, Ph.D.  
Directeur de Publication  
Magreb Canada Express  
Verdun, le 30 janvier 2007

## Pourquoi exclure le Parti vert du Québec?

Mardi dernier, *Le Devoir* a publié un sondage qui excluait le Parti vert du Québec (PVQ). En conséquence, au bénéfice des personnes qui ne lisent que *Le Devoir*, il est important de mentionner trois faits indiscutables.

Primo, il y a un autre parti politique qui existe au Québec qui s'appelle le Parti vert du Québec. Secundo, ce parti s'est vu attribuer par une autre maison de sondage (des résultats publiés la même journée que le sondage divulgué par *Le Devoir*) 9 % des intentions de vote des Québécoises et des Québécois (un pourcentage qui se maintient autour de 8 à 9 % depuis quelques mois). Tertio, en corollaire, le PVQ constitue la quatrième formation politique en importance du Québec.

Plusieurs personnes s'expliquent mal pourquoi on exclut volontairement le Parti vert du Québec des sondages publiés par *Le Devoir*. Les temps ont bien changé depuis 2003. Exclure le Parti vert du Québec des sondages alors que l'environnement devient un enjeu majeur pour bon nombre d'électeurs, c'est représenter de manière fort inadéquate la réalité politique québécoise d'aujourd'hui.

Paul-André Martineau  
Président, Parti vert du Québec (PVQ)  
Montréal, le 31 janvier 2007

## LIBRE OPINION

## Le pari perdu d'André Boisclair

FRANÇOIS CYR  
Chargé de cours en science politique

GORDON LEFEBVRE  
Chargé de cours à la retraite

ÉRIC MARTIN  
Étudiant à la maîtrise en science politique  
Université du Québec à Montréal

**L**a crise de leadership que vit actuellement le Parti québécois (PQ) révèle l'inanité d'une stratégie de repositionnement à droite élaborée à la suite des élections complémentaires de 2002 en vue de courtiser l'électorat adéquate.

Le PQ, loin de faire le plein des votes, assiste plutôt à la désaffection de sa clientèle électorale et à la montée de l'Action démocratique du Québec (ADQ) dans les sondages. Même s'ils serrent les rangs à l'approche de l'échéance électorale, les péquistes ne peuvent ignorer qu'en tentant d'occuper le terrain adéquate, leur parti n'est parvenu qu'à évacuer ce qui restait encore de sa rhétorique social-démocrate.

## Un dilemme gauche-droite

En juin 2002, l'ADQ remporte la mise en remportant trois élections complémentaires sur quatre. Joseph Facal, alors président du Conseil du trésor, appelle à un repositionnement à droite du PQ, pensant profiter de cet engouement nouveau pour les idées plus à droite. Facal estime qu'il faut revoir le « sacrosaint modèle québécois, corporatiste et rigide » et réviser le programme péquiste « qui donne l'impression d'avoir été écrit en 1978 ».

André Boisclair, à l'époque ministre des Affaires municipales, acquiesce, estimant

qu'il faut « occuper tout le terrain » parce que « les gens ordinaires dans la vie de tous les jours exigent du PQ qu'il se situe davantage au centre ». Pour Boisclair, le PQ doit montrer « un souci plus grand pour les gens ordinaires de la classe moyenne, qui réclament plus de liberté dans les relations qu'ils peuvent avoir avec l'État québécois ».

Ce geste de rupture avec la social-démocratie se répercutera plus tard lors de la course à la direction du parti, où les militants devront choisir entre l'aile « gauche », représentée par Pauline Marois, et l'aile « centriste », c'est-à-dire celle qui cherche à occuper le terrain adéquate, menée par André Boisclair.

Elu chef du PQ, Boisclair ne cherchera pas à se distinguer des chefs des partis de droite, s'engageant plutôt dans une stratégie de mimétisme, multipliant les discours anti-syndicaux et les charges contre la social-démocratie québécoise.

Dès son entrée en fonction, André Boisclair, au jugement de Louise Harel, donne son aval au jugement Chaoulli, lequel ouvre une brèche importante dans le caractère public du système de santé. Il refuse aussi de condamner les lois anti-syndicales du gouvernement sous prétexte qu'il n'a pas le rôle de « fédérer les mécontents ». Il précisera plus tard sa pensée: son rôle serait de « soulager le capital ».

Il poursuit la même orientation de droite dans le dossier du mont Orford et dans celui de la nationalisation du secteur éolien, défiant de façon arrogante les décisions de son propre parti.

Pressée d'obtenir sa part du vote populiste de droite, la direction péquiste oublie cependant de faire le bilan des élections générales de 2003, où le PQ a perdu plus de 450 000 voix chez sa clientèle traditionnelle. Ces électeurs ne sont pas tous allés à Qué-

bec solidaire. La politique n'est pas affaire de vases communicants. La plupart sont devenus abstentionnistes.

Cela tend à montrer que le glissement vers la droite ne parvient qu'à aliéner la base historique du parti, qui est traditionnellement plus à gauche. L'électorat de droite, lui, est loin de se bousculer au portillon, préférant sans doute l'original libéral-adéquate à la copie péquiste.

## La suite des choses

L'éventualité d'un balayage péquiste lors des prochaines élections est à exclure. Deux scénarios plus probables se dessinent à la lumière de la conjoncture actuelle. Une courte victoire du PQ lui donnerait une majorité parlementaire faible, ce qui lui causerait un problème de légitimité pour l'application d'un programme référendaire affirmatif. Mais le déplacement vers la droite et l'absentéisme électoral pourraient bien assurer une victoire libérale.

Dans tous les cas, le pari Facal-Boisclair sera perdu. En faisant table rase du passé social-démocrate du parti et en sciant la branche historique qui l'a vue naître, la « nouvelle génération » péquiste qu'incarne André Boisclair aura dissocié le règlement de la question nationale des luttes sociales progressistes.

Or l'avenir du mouvement indépendantiste ne réside pas dans le marketing politique adaptatif, qui tend à indifférencier les produits électoraux jusqu'à ce qu'ils se confondent en une seule et même tendance. Le glissement vers la droite n'est pas un raccourci, mais un cul-de-sac.

Reste l'engagement dans un long processus de reconstruction liant l'émancipation sociale et économique à la lutte nationale. Ce pari, celui de Québec solidaire risque, à terme, de se révéler beaucoup plus probant que celui d'André Boisclair.

## IDÉES

La nation « ethnique » et la nation civique :  
une fausse opposition

MICHELINE LABELLE

Professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal et membre du conseil d'administration de IPSO (Intellectuels pour la souveraineté)\*

Le débat sur la nation a retrouvé une forte acuité à la suite de la motion du premier ministre Harper sur la reconnaissance de la nation québécoise. La presse anglophone hors Québec a tergiversé quant à l'interprétation des termes Québécois et *Quebecer*. « Québécois » renvoyant pour certains à la majorité québécoise d'origine canadienne-française, alors que le terme *Quebecer* signifierait une notion inclusive et renverrait à tous les habitants du Québec.

En réponse à ces interrogations, Jean Charest précisait que le terme Québécois renvoie à toute personne qui vit au Québec, y compris les autochtones: « This definition of nation is inclusive. It doesn't seek to exclude anyone. » Et le constitutionnaliste Henri Brun prenait le soin de rappeler qu'en cas de « sécession », droit reconnu par la Cour suprême du Canada en 1998, «... il n'appartient pas au Parlement fédéral de définir la nation québécoise, mais bien à l'Assemblée nationale. Or, pour cette dernière, sont Québécois toutes les personnes qui résident au Québec et qui se considèrent telles » (« Nation québécoise. La motion Harper: peu mais tout de même pas rien », *Le Devoir*, 2 décembre 2006).

## Gare aux retours en arrière

Revivifié par les polémiques entourant l'accommodement raisonnable et la critique du pluralisme identitaire, le débat sur les conceptions de la nation, présentées comme concurrentes et antinomiques, refait surface sur la scène québécoise. Pour certains, la nation ethnoculturelle a une connotation positive; la revalorisation du passé des Canadiens-français, groupe majoritaire d'ascendance et de culture française, concentré aujourd'hui sur le territoire du Québec.

Il est vrai que les tenants de la nation ethnoculturelle peuvent prétendre s'appuyer sur des appuis de taille, celui de Fernand Dumont en particulier. Selon eux, les tentatives d'articuler le débat en termes exclusivement civiques contribuent à désincarner la nation en niant les origines historiques de la so-



SHAUN BEST REUTERS

Revivifié par les polémiques entourant l'accommodement raisonnable et la critique du pluralisme identitaire, le débat sur les conceptions de la nation, présentées comme concurrentes et antinomiques, refait surface sur la scène québécoise.

ciété québécoise et le rôle d'une majorité d'origine canadienne française.

Cependant, d'autres favorisent la dimension ethnique par un discours potentiellement incendiaire condamnant un prétendu « nettoyage civique de l'option souverainiste », la « tyrannie des minorités », le « reniement de soi », « l'orgie identitaire », la « balkanisation de la société ».

Que faut-il penser des propos de Denise Bombardier sur le nationalisme civique qu'elle réduit « à la honte d'être Canadien français » (*Le Devoir*, 11-12 novembre 2006) et qui indiquerait directement un « déracinement volontaire d'avec le passé »? Ces propos manifestent une difficulté d'articuler la perspective du passé et l'horizon de l'avenir politique. Ils risquent d'avoir pour effet de réduire l'image positive acquise par le Québec en matière d'aménagement de la diversité et d'affecter, sur la scène internationale, l'acceptation de ses revendications d'autodétermination légitimes. Réduire la nation à une simple définition ethnique et, pire encore, à une définition primordialiste — les liens du sang — serait un dan-

gereux retour en arrière.

## Le champ politique

La tension qui résulte du rapport de l'ethnicité à la nation, loin de disparaître, suscite de nouvelles interprétations et repositionnements politiques dans toutes les sociétés plurielles. La perspective sociologique qui s'impose aujourd'hui définit l'ethnicité comme construction sociale et politique. Le groupe ethnique ou le groupe ethnoculturel désigne une communauté historique, ayant un lien à un territoire, un sentiment d'appartenance et une identité élaborés à partir de marqueurs plus ou moins saillants et variables selon les contextes et les périodes: la langue, la culture, la religion, etc.

Par opposition, les définitions basées sur les liens du « sang » (comme celle proposée par Michael Bliss dans le *National Post* du 25 novembre 2006) sont obsolètes et périmées. En effet, l'ethnicité (ou la diversité ethnoculturelle) demeure l'une des formes majeures de différenciation sociale et politique et d'inégalités structurelles dans les sociétés modernes, au même titre que la classe sociale, le

sexe-genre ou l'âge. Cependant, les minorités ethniques au sein des sociétés d'immigration comme le Canada ou les États-Unis ne cherchent pas à créer des États. Elles visent le respect et la protection de leurs droits, dont leur identité culturelle.

Quant à la nation, elle désigne un groupe humain ayant une histoire commune, un lien à la territorialité et le partage de divers marqueurs identitaires (langue, culture, etc.). Cependant, au contraire du groupe ethnoculturel, la nation exerce son action dans le champ politique: elle a un projet politique et vise, à différents degrés, une reconnaissance internationale fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ainsi, les nations autochtones ne se considèrent pas comme des groupes ethniques dans le cadre de la fédération canadienne ou à l'intérieur du Québec, parce qu'elles visent cette reconnaissance internationale et les droits associés au statut de nation. Il en va de même des Écossais, des Catalans et des Québécois qui ne se considèrent pas comme un groupe ethnique et qui doivent aménager l'immigration et la diversité en

leur sein, au nom d'un cadre civique commun.

Les Canadiens français ont longtemps été considérés comme un groupe ethnique par l'État fédéral et dans la littérature anglo-saxonne du continent, mais ils ont remis en question ce statut « attribué », et ceux du Québec se sont redéfinis autour d'une identité territoriale, citoyenne, mue par un projet politique d'affirmation, d'autonomie, voire d'indépendance.

## Deux conceptions au fond indissociables

Dans le débat sur le nationalisme ethnique et le nationalisme civique au Québec, les promoteurs de la nation ethnoculturelle regardent essentiellement vers le passé, peut-être dans un sursaut de revendication du droit à la dignité. Mais ils oublient que le patrimoine civique québécois s'inscrit dans ce passé. Mentionnons quelques jalons significatifs: dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, la création du Parlement de 1791; au XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement républicain, pluraliste et internationaliste des Patriotes; et, au XX<sup>e</sup> siècle, la première Charte des droits et li-

bertés au sein de la fédération canadienne (1975).

Ils sous-évaluent aussi la diversité constitutive du peuple québécois, approfondie par l'impact de la mondialisation contemporaine. Les promoteurs de la nation civique regardent eux, vers l'avenir, tout en négligeant les racines du mouvement nationaliste, les références mémorielles et symboliques.

Or les deux conceptions classiques de la nation que l'on attribue à Herder (pasteur luthérien dressé contre le rationalisme des Lumières pour qui la nation s'inscrit essentiellement dans l'attachement et l'appartenance à un groupe ethnique) et à Renan (pour qui la nation renvoie à la volonté de vivre ensemble, quelle que soit l'origine) ont été abusivement simplifiées et sont en fait indissociables. L'idée de nation garantie des droits de tous, nation qui s'incarne surtout dans l'État, ne peut se baser sur la seule rationalité de principes susceptibles de rallier les personnes de diverses origines. Elle a également des sources historiques qui expliquent des attachements émotifs.

Le défi consiste à promouvoir un pacte civique à partager. Or le Québec s'est déjà doté de divers dispositifs juridiques, politiques et consultatifs pour affirmer son identité nationale. Ces dispositifs se fondent sur les valeurs suivantes: les français langue officielle, la démocratie, la résolution pacifique des conflits, les droits fondamentaux de la personne, la laïcité, le pluralisme, l'égalité des hommes et des femmes, la solidarité collective, le respect des droits historiques de la minorité anglophone du Québec et des droits des Autochtones.

Le défi renvoie également à l'adoption d'une certaine posture critique face à l'histoire qui tienne compte de la conflictualité idéologique inhérente à la démocratie. Dans son rapport aux événements marquants de son histoire, la nation québécoise laisse entrevoir une multitude de perspectives différenciées. Seule la reconnaissance d'un « Nous » intrinsèquement pluriel est susceptible de conduire à une conception de la citoyenneté qui transcende les appartenances politiques, ethniques ou idéologiques et ait un effet de mobilisation au-delà de la majorité d'origine canadienne-française.

\*Appuyée par les membres suivants du conseil d'administration des IPSO: Marc Brière, Louise Brouillet, Jocelyne Couture, Claude G. Charon, Pierre De Bellefeuille, Jacques Fournier, Daniel Gomez, André Lajoie, Marilyse Lapierre, Louis La Rochelle, Daniel Latouche, Muguette Lavergne, Philippe Leclerc, Gordon Lefebvre, Anne Legaré, Siegfried Mathelet, Erlicia Palacio-Quintin, Gilbert Paquette et André Poupard.

## La pénurie d'infirmières: un second regard s'impose!

GYSLAINE DESROSIS

Présidente, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Établissons d'entrée de jeu que la profession d'infirmière attire beaucoup de jeunes: en 1997, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a délivré 997 permis, alors que l'an dernier nous en avons délivré 2880 pour atteindre un nombre total d'infirmières de 68 754 qui est un sommet historique. Depuis 2002, nous avons un solde positif, c'est-à-dire que nous délivrons plus de permis que le nombre d'infirmières qui partent, à savoir entre 900 et 1145 permis de plus que le besoin de remplacement.

Étant donné toutefois que tout le secteur des employés d'État est vieillissant, on peut appréhender une forte compétition dans l'attraction aux différentes professions au cours des prochaines années. Il est temps de dire que la pénurie n'est pas un problème exclusif aux infirmières, mais un problème global. Le Québec connaîtra de grands départs à la retraite et beaucoup de congés de maternité à remplacer. Dans un domaine aussi spécialisé que sont les soins infirmiers, le défi est grand.

## Des pénuries

Il est bien connu qu'avant de commencer un traitement, il faut s'assurer de poser le bon diagnostic. Il n'y a pas une pénurie d'infirmières au Québec, mais bien des pénuries: la pénurie de professeurs de sciences infirmières, la pénurie d'infirmières cadres, la pénurie d'infirmières dans les secteurs spécialisés, les pénuries régionales telles que celle de l'Ou-

taouais à cause de la proximité de l'Ontario. Or à chaque mal correspond son remède.

Le problème qui perdure depuis des années découle d'une approche où l'on se préoccupe uniquement de statistiques globales. En guise d'exemple, le ministère de la Santé et des Services sociaux déclare depuis plusieurs années qu'il manque 1500 infirmières au Québec. Cela ne permet pas de répondre aux questions: dans quel secteur clinique? De quel niveau de formation? Dans quelle région?

La formation de base de niveau cégep permet d'obtenir un permis d'exercice à caractère général; le baccalauréat qualifie pour les soins complexes et la santé communautaire et forme ce que l'on appelle des infirmières cliniciennes; la maîtrise forme des conseillères cliniques, des infirmières praticiennes et des professeurs et, enfin, le doctorat donne accès à une carrière universitaire ou à une carrière de chercheur. On ne peut plus se contenter de déclarer que l'on espère 3000 nouvelles diplômées par année sans préciser de quel niveau.

Comment interpréter le cri d'alarme du syndicat d'infirmières de l'Hôpital Sainte-Justine? Pourquoi, au Québec, la pénurie est-elle plus aiguë dans les CHU et dans les secteurs spécialisés tels que les services d'urgence et les soins intensifs? Est-il normal que les secteurs où la vie des citoyens est dans un état critique ne fassent pas l'objet d'une planification particulière et ne soient pas protégés d'une manière ou d'une autre?

Pourquoi la prime financière attribuée pour travailler aux soins intensifs d'un CHU est-elle presque symbolique? Alors que l'âge moyen des infirmières de bloc opératoire nous indique que

les salles d'opération vont souffrir plus rapidement que d'autres secteurs des départs à la retraite de baby-boomers, pourquoi n'y a-t-il pas de plan de match adapté à ce secteur?

Pour répondre à ces questions, il faudrait ébranler plusieurs tabous.

## Revoir les règles du jeu

En guise d'exemple, la formation pour exercer en salle d'opération n'est pas incluse dans la formation initiale, et il faut un entraînement minimal de six à neuf mois donné localement par chacun des hôpitaux.

En France, on ne laisse pas la responsabilité de qualifier des infirmières pour le bloc opératoire à la discrétion et aux frais de chaque hôpital. Non! Une formation nationale reconnue est offerte par les établissements d'enseignement désignés. Imaginez au Québec, si un hôpital se fait maraudeur ses infirmières de salle d'opération, il a dépensé pour rien et il doit tout recommencer. Ses frais récurrents de formation sont autant d'argent perdu pour les patients. Donc, pourquoi ne pas sur pied avec les cégeps/universités un programme qualifiant pour la salle d'opération et pourquoi ne pas l'exiger pour travailler en salle d'opération?

Au Québec, l'accès aux postes se fait selon la seule règle d'ancienneté syndicale dans l'établissement, et l'approche proposée demanderait de revoir les règles du jeu.

L'Ontario estime que le coût de formation par infirmière que chaque hôpital doit assumer pour la former à exercer en soins intensifs est d'environ 45 000 \$. Cette province mène présentement des projets-pilotes en lien avec des universités pour s'assu-

rer de former adéquatement les infirmières de niveau du baccalauréat à exercer en soins critiques avant d'arriver sur le marché du travail et pour contrer le haut taux de rotation des infirmières.

Au Québec, l'exigence du baccalauréat dans certains secteurs cliniques est encore vue comme superflue, trop coûteuse et même comme un facteur de pénurie alors qu'en Ontario, cela est vu comme la solution.

N'y a-t-il pas aussi des facteurs liés aux conditions de travail? C'est une évidence: les heures supplémentaires obligatoires, c'est-à-dire planifiées, sont un problème majeur, tel que l'ont dénoncé les infirmières de Sainte-Justine il y a quelques jours. Plus l'hôpital est spécialisé, plus il offre des soins tertiaires complexes, plus ces facteurs devraient être pris en compte dans le budget des soins infirmiers et dans les conditions de travail de cet établissement. Pourquoi une infirmière ne pourrait-elle pas recevoir un salaire plus élevé dans un secteur où son offre d'expertise est extrêmement rare, comme les soins intensifs néonataux?

Il est temps de sortir de l'attentisme et de considérer que la pénurie d'infirmières est d'abord une question de marché, et non pas une maladie chronique sans traitement. Il s'agit d'un marché qui n'est pas homogène, et tant qu'il ne sera pas segmenté en plusieurs secteurs cliniques, la crise perdurera.

Il faut aussi rappeler au ministère de la Santé et au Conseil du trésor que, tant qu'ils considéreront ce marché comme un fardeau budgétaire plutôt qu'un facteur de survie du système de santé, tant qu'ils laisseront ce marché d'emploi à la dérive, sans vision, c'est la vie des patients qui sera menacée.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation) ; Joséé Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (communis Internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences) ; Michel Garnier (cartooniste) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Martin Duches, Michèle Malenfant et Christine Dumas (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cabaret), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis) ; LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis) ; LA PROMOTION : Gilles Paré (directeur), Nadia Sebati, Mélanie Simard (pupitres), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Ronald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis, Olivier Zaida. INFORMATION Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## SANDERS

«La position du président Bush est totalement irréaliste et même effrayante»

SUITE DE LA PAGE 1

la consommation de combustibles fossiles que sur le développement de sources propres, telles que les énergies solaire et éolienne. La proposition de loi du sénateur est également la plus draconienne puisqu'elle prévoit de réduire les rejets de gaz à effet de serre de 80 % en deçà des niveaux de 1990, et ce, d'ici à 2050.

La proposition de Bernie Sanders est jugée «irréaliste» par des proches du Parti républicain, comme le climatologue Patrick Michaels de l'Institut Cato, un centre de réflexion conservateur à Washington. «C'est le statu quo qui est irréaliste», réplique Bernie Sanders. «La position du président Bush est totalement irréaliste et même effrayante», ajoute-t-il.

George Bush a, certes, jugé «précieux» le rapport du GIEC vendredi. Mais, depuis son arrivée à la Maison-Blanche en 2001, il a repoussé le protocole de Kyoto, mettant en doute l'existence même d'un réchauffement. Dans le discours sur l'état de l'Union le mois dernier, George Bush a enfin reconnu que le réchauffement est «un défi grave et sérieux» et a proposé de diminuer la pollution des véhicules de 20 % sur 10 ans.

Mais Bernie Sanders n'est pas convaincu. Il rappelle que «le président utilise souvent le discours sur l'état de l'Union pour exprimer des préoccupations», mais que, «par la suite, il met souvent en place des politiques qui ne vont pas dans le sens de cette rhétorique».

L'Institut Cato et George Bush lui-même avancent régulièrement que les mesures contraignantes prônées par le traité de Kyoto ou par une proposition de loi comme celle de Bernie Sanders nuiraient à l'économie et à l'emploi aux États-Unis. Le sénateur socialiste du Vermont pense néanmoins que le combat contre le réchauffement est parfaitement compatible avec la croissance. «Ma proposition de loi créera de nombreux emplois, et de bons emplois, grâce au développement de technologies plus efficaces.»

L'optimisme du sénateur est aidé par le fait que, parallèlement au changement du climat atmosphérique dans le monde, le climat politique a changé à Washington, et «radicalement», selon Bernie Sanders. Plus sensibles à la protection de l'environnement que le Parti républicain de George Bush, les démocrates désormais au pouvoir au Congrès ont en effet fixé pour objectif au Parlement d'adopter une loi avant la fin de l'année.

À la Chambre, la présidente Nancy Pelosi compte même sur un vote avant juillet. «C'est absolument faisable», estime Bernie Sanders, tout en notant qu'au Sénat «les choses seront plus difficiles parce que moi et les démocrates ne formons qu'une majorité de 51 voix sur 100, et il faut s'attendre à une résistance des républicains». Bernie Sanders souligne que sa proposition de loi est soutenue par la Californienne Barbara Boxer, nouvelle présidente de la Commission sénatoriale de l'environnement. «Vous allez voir le Congrès se montrer beaucoup plus agressif pour lutter contre le réchauffement de la planète», affirme le sénateur.

Avec le réchauffement, l'Irak est l'un des dossiers dans lesquels «il est urgent que les États-Unis agissent», comme le dit Bernie Sanders. Le Vermontois est l'un des rares élus du Congrès à avoir voté en 2002 contre l'invasion de l'Irak. Il qualifie de «déraisonnable» la requête de 300 milliards de dollars américains supplémentaires pour la guerre que George Bush soumet aujourd'hui au Congrès. Il s'oppose à l'envoi de 21 500 soldats américains en renforts en Irak, principal élément de la nouvelle stratégie de M. Bush.

«J'appuie la proposition du sénateur démocrate Ted Kennedy qui vise à dénier à George Bush les fonds pour cette escalade», indique Bernie Sanders. «Ce dont nous avons besoin, c'est d'une escalade de la diplomatie», lance le sénateur, qui a adressé une lettre en ce sens à Condoleezza Rice. «Nous devrions contacter les pays de la région, y compris la Syrie et l'Iran.»

Dans sa lettre à la patronne du Département d'État qu'il a rencontrée mardi dernier, Bernie Sanders s'inquiète aussi de l'attitude belliqueuse de son gouvernement envers l'Iran. «L'administration Bush me rend très nerveux», explique-t-il au Devoir. «J'espère qu'il n'y aura pas d'attaque contre l'Iran, mais on ne saurait sous-estimer ce que l'administration Bush pense avoir le droit de faire.»

Né à Brooklyn en 1941, ce fils d'immigrés polonais au fort accent new-yorkais fait partie du paysage du Vermont depuis 1971. Entré en politique cette année-là pour protester contre la guerre du Vietnam, Bernie Sanders sera maire de Burlington pendant près de dix ans avant de représenter sa circonscription à la Chambre des députés pendant sept mandats consécutifs, un record pour un élu indépendant des partis démocrate et républicain. Promu au Sénat avec 65 % des voix en novembre, il siège à plusieurs commissions, notamment celles de l'environnement et de l'énergie. Il est le premier socialiste dans l'histoire de la haute assemblée.

Comment vit-il le fait d'être socialiste dans un pays où, pour beaucoup, le mot est quasiment une insulte? «Je me définis comme un socialiste démocrate. Disons que, si j'étais dans un pays où il y a une tradition socialiste, comme la France, je me situerais sur l'aile gauche du parti», dit Bernie Sanders. «Aux États-Unis, la chaîne de télévision Fox fait l'amalgame entre socialiste et communiste, mais en tout cas, je me bats pour une forte protection de l'environnement, pour les droits des travailleurs, pour l'amélioration du système de santé et, plus généralement, pour construire une société plus égalitaire.»

Collaboratrice du Devoir

## ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

souhaite tenir des élections au plus tôt. Lors d'une interview samedi, sur les ondes du Réseau de l'information, il n'avait pas écarté la possibilité d'un scrutin avant le prochain budget fédéral.

Cela tranchait avec ce qu'il avait affirmé à la mi-janvier à la suite de son caucus préélectoral. D'une part, il avait certifié que le congrès aurait lieu à la fin mars. D'autre part, il avait affirmé qu'il ne se présenterait devant l'électorat qu'avec un budget en bonne et due forme, déposé après le budget fédéral, dans lequel il y aurait un règlement — au moins partiel — du déséquilibre fiscal.

Samedi pourtant, après une semaine de sondages favorables et de crise au Parti québécois, il nuancait cependant: «J'ai toujours voulu qu'on ait une idée, au moins, de ce qui se passera du côté fédéral.» Et hier, le congrès était «reporté». Le premier ministre, qui a participé vendredi et samedi à une conférence sur les changements climatiques organisée à Paris par les changements climatiques organisée à Paris par le président Jacques Chirac, rencontrera les organisateurs libéraux aujourd'hui.

Un congrès du PLQ réunit habituellement 16 membres par circonscription (8 hommes et 8 femmes, dont un quota de jeunes). Les délégués pour le congrès prévu les 23, 24 et 25 mars au Centre des congrès de Québec avaient déjà été élus. La plu-

part d'entre eux seront au «conseil général élargi» du 17 février, a-t-on appris, qui se tiendra aussi à Québec. Si bien que l'événement du 17 février réunira pratiquement autant de militants qu'un congrès traditionnel. Le président de l'exécutif du PLQ, Marc-André Blanchard a expliqué au Devoir qu'une «résolution cadre» contenant les principales orientations du PLQ pour l'élection serait alors présentée aux militants. La plateforme électorale en bonne et due forme serait présentée dans les semaines qui suivraient. Au PLQ, les congrès se tiennent de manière irrégulière. Le dernier a eu lieu en 2004.

Le Devoir

## IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

accoutumés aux violences quotidiennes qui menacent de plonger leur pays dans une guerre totale entre majorité chiite et minorité sunnite. «C'est une catastrophe. Ce qui s'est produit est une catastrophe totale, même pour l'Irak», a déclaré un responsable du gouvernement irakien.

«Ce qui est arrivé à Sadrîya est un acte terroriste. C'est une catastrophe humaine. Nous appelons le gouvernement à prendre de nouvelles mesures, et c'est ce que nous attendons du plan pour Bagdad», a dit pour sa part le président du parlement, le sunnite Mahmoud al-Machhadani. «Nous leur demandons de riposter d'une poigne de fer.»

Une série d'attentats et de fusillades ont encore fait au moins 37 morts hier dans la capitale, où les corps de 33 personnes tuées par balle ont également été découverts. Devant ce bilan, le général américain William Caldwell a prévenu que l'offensive promise par le gouvernement irakien pour faire cesser les violences ne donnerait pas de résultats du jour au lendemain.

«Les gens doivent être patients. Laissez au gouvernement et aux forces de la coalition une chance d'appliquer le plan de sécurité à fond. Il faudra un certain temps pour que les renforts irakiens et américains soient déployés», a-t-il dit. Le président américain George Bush a décidé l'envoi de 21 500 militaires en renfort, dont une grande partie devrait appuyer l'offensive irakienne à Bagdad.

Un millier de personnes ont été tuées durant la semaine écoulée dans des attentats suicide, des fu-

sillades ou des combats entre forces de sécurité et rebelles islamistes, d'après des calculs effectués par Reuters à partir de bilans officiels. «Il y a maintenant dans l'opinion chiite beaucoup de colère contre le gouvernement», a dit un responsable chiite de la coalition de Maliki. «Les gens sont excédés. Ils exigent des actes de leur gouvernement. Ils veulent une réponse à ces meurtres.»

Dans le quartier de Sadrîya, les secours ont poursuivi la recherche des cadavres sous les décombres ensanglantés. Un bulldozer a déblayé les ruines de deux bâtiments dévastés par l'explosion, qui a également fait 300 blessés.

Le premier ministre chiite Nouri al Maliki a mis en cause des partisans de Saddam Hussein et des extrémistes sunnites. Son cabinet a diffusé samedi soir un communiqué dans lequel le gouvernement, faisant allusion aux extrémistes, s'engage à «supprimer leurs racines, leurs ressources et leurs partisans».

Le porte-parole du gouvernement irakien, Ali al Dabbagh, a déclaré en outre hier à la chaîne de télévision Al Arabiya que la moitié des extrémistes sunnites responsables des attentats en Irak arrivaient de la Syrie. «Nous avons la confirmation que 50 % de ces takfiris et de ces assassins qui se prétendent djihadistes arabes arrivent en traversant la frontière syrienne», a-t-il dit par allusion aux sunnites radicaux autorisant les meurtres de musulmans jugés infidèles.

Maliki a promis en janvier de lancer une vaste opération de répression contre les groupes armés à Bagdad, mais cette annonce n'a pas encore été suivie d'effets. De précédentes initiatives du même genre ont échoué.

Deux responsables chiites de la puissante Alliance irakienne unifiée pensent que l'offensive sera déclenchée dans une dizaine de jours. «Cet attentat [à Sadrîya] devrait accélérer le travail sur le plan [de sécurité]», a déclaré un haut responsable à Reuters. «Nous avons besoin d'un plus grand soutien politique. Cela pourrait être annoncé sous peu.»

Interrogé par Reuters, Salim al Djibouri, homme politique issu de la minorité sunnite, a estimé que le gouvernement devait s'engager, dans le cadre de cette offensive, à respecter les droits de l'homme et à s'abstenir de tout recours excessif à la force.

Par ailleurs, l'armée américaine a confirmé pour la première fois hier que ses quatre hélicoptères ayant chuté en deux semaines en Irak avaient été abattus. Le général William Caldwell, porte-parole militaire, a déclaré que l'armée américaine avait procédé à un réajustement tactique dans son utilisation des hélicoptères en appui aux forces américaines et irakiennes au sol.

Au total, 21 militaires américains et civils travaillant dans le domaine de la sécurité ont été tués dans ces opérations, a précisé Caldwell, confirmant des informations transmises par des témoins ou émanant de fuites à l'intérieur de l'armée.

Des dizaines d'hélicoptères américains ont été abattus en Irak en quatre années de conflit. Mais le bilan anormalement élevé de ces deux semaines a laissé penser que les rebelles avaient peut-être changé de tactique ou qu'ils utilisaient des armes plus puissantes.

Reuters avec l'Agence France-Presse



Le général américain William Caldwell a déclaré hier à Bagdad que l'offensive promise par le gouvernement irakien pour faire cesser les violences ne donnerait pas de résultats du jour au lendemain.

## FUMOIR

SUITE DE LA PAGE 1

griller une bien au chaud. Le fumeur se résume à un petit studio, aux murs frais peints couleur nicotine, un poêle à bois inutilisé et une cuisinière. Une affiche sur le mur prévient les clients du bar qu'ils ne peuvent y apporter leurs verres, sous peine d'être «expulsés». La fenêtre entrouverte tient lieu de ventilation et toutes les portes menant vers l'extérieur sont fermées à l'exception de celle par où entrent les fumeurs.

Le tour de passe-passe semble conforme à la loi antitabac, entrée en vigueur en juin dernier. On y stipule que l'on permet un «abri utilisé exclusivement pour la consommation du tabac, où aucune activité ne se déroule [...], qui ne communique pas directement ou indirectement avec une installation ou un lieu fermé qui est assujéti à l'interdiction de fumer», résume la porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux, Geneviève Villemure-Denis. Elle précise cependant qu'un tel fumeur doit aussi se conformer à la réglementation municipale et aux normes de sécurité incendie.

Le propriétaire du bar, le président-fondateur de l'Union des tenanciers de bars du Québec, Peter Ser-

gakis, est convaincu que le fumeur est «200 % légal. Mes clients se plaignaient de geler dehors. On fait tout ce que l'on peut en respectant la loi. Dans un logement privé où il n'y a que des fumeurs, il n'y a aucun problème à cela», affirme M. Sergakis.

Il soutient que ce n'est pas lui, mais bien son locataire, dont il ne peut fournir le nom ou les coordonnées, qui met cet appartement à la disposition des fumeurs. Une visite sur les lieux ne laisse cependant pas de doute sur le fait que l'appartement est inhabité, du moins pour la cuisine et le salon, la chambre et les toilettes situées au deuxième étage étant inaccessibles.

Si du côté de Québec, l'aménagement apparaît conforme à la loi antitabac, l'arrondissement Ville-Marie a tout de même l'intention d'inspecter les lieux rapidement. «L'inspecteur va faire une évaluation dans les prochains jours. [...] Est-ce qu'il y a des mesures de protection incendie comme il y a une concentration de fumeurs assez élevée?», s'est interrogé le responsable des communications de l'arrondissement, Jacques-Alain Lavallée.

C'est la première fois que l'arrondissement doit se prononcer sur ce type d'aménagement. Pourtant, les cas originaux n'ont pas manqué ces derniers mois.

Des tenanciers ont loué des camions pour y installer les fumeurs devant leur établissement, d'autres ont aménagé des tentes ou des abris, dont plusieurs ont déjà été démantelés en raison des risques de feu.

Du côté du Service de sécurité incendie de Montréal, on ne se prononce pas sur le concept de l'appartement fumeur, tant qu'une plainte n'a pas été déposée et qu'une évaluation n'a pas été menée en bonne et due forme.

M. Sergakis, qui possède une douzaine d'établissements, est à l'origine de la poursuite en Cour supérieure pour contester la loi antitabac. Les tribunaux ont à deux reprises refusé de retarder l'entrée en vigueur de la loi en rejetant les demandes d'injonction, mais la cour supérieure devrait entendre la cause sur le fond au courant de l'été.

Entre-temps, M. Sergakis continue de plaider sa cause sur toutes les tribunes. «85 % de notre clientèle, ce sont des fumeurs. Cela me met en colère de les voir fumer dehors au froid comme des citoyens de deuxième classe. Les non-fumeurs ne viennent pas chez nous, ils veulent manger leur salade et boire de l'eau», laisse tomber cet ex-fumeur un brin moqueur.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390